

ADMINISTRATION GENERALE :
Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire
COMPTE RENDU

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Vous savez que notre Assemblée a décidé de faire application des dispositions d'un des articles du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le Conseil Municipal à déléguer au Maire certaines attributions.

La délibération n°1 du 31 janvier 2018 a précisé l'étendue de ces délégations et m'a également habilitée à subdéléguer mes pouvoirs aux élus dans les matières où ceux-ci ont reçu délégation.

Les actes qui interviennent dans le cadre de ces dispositions sont soumis aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations. De plus, le Maire a obligation d'en rendre compte au Conseil en l'informant de l'usage fait de la délégation.

Ainsi, depuis notre réunion du **27 novembre 2019**, des décisions ont été prises et font l'objet du compte-rendu joint que je porte à votre connaissance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22, et L.2122-23,

Le Conseil Municipal prend acte de ce compte-rendu.

Au titre du 2^{ème} alinéa : décision de fixer ou de modifier, dans les limites suivantes : 50 € nets de taxe et par tarif unitaire et 5% de variation par tarif unitaire, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées :

| Date de la décision | Résumé de la décision |
|---------------------|---|
| 22/10/2019 | <i>Décision portant tarifs concernant des prestations diverses fournies par les services d'Avignon Bibliothèques.</i> |
| 31/12/2019 | <i>Décision fixant un tarif unique de 0.50 € pour la vente de chaque document vendu lors de la Foire aux Livres.</i> |
| 27/01/2020 | <i>Décision visant à regrouper les tarifs des produits mis en vente à la Régie des Musées CALVET et LAPIDAIRE et à appliquer une réduction sur les prix de ventes de certaines publications : Affiches – Cartes postales et photographies.</i> |
| 30/03/2020 | <i>Service : Pôle Ressources Date de signature : 30/03/2020 Objet : Paiement d'une amende pour stationnement gênant</i> |

| | |
|------------|--|
| | <p><i>d'un véhicule du pool</i> <i>N° d'affaire : sans objet</i> <i>Nom et adresse du Titulaire : sans objet</i> <i>Montant : montant initial : 75 € (majorée à 86,29€)</i></p> |
| 07/04/2020 | <p><i>Service : CIRAPS (Centre d'Informations et de Régulation des Aires Piétonnes et du Stationnement) – Département Tranquillité Publique</i> <i>Objet : Organisation de la distribution de paniers repas pour les personnes les plus vulnérables rencontrant des difficultés pour s'approvisionner et détermination des critères d'attribution de ces paniers.</i> <i>N° d'affaire : sans objet</i> <i>Nom et adresse du Titulaire : sans objet</i> <i>Montant : sans objet</i></p> |
| 21/04/2020 | <p><i>Service : CIRAPS (Centre d'Informations et de Régulation des Aires Piétonnes et du Stationnement) – Département Tranquillité Publique</i> <i>Objet : Harmonisation des tarifs des droits d'accès et de stationnement.</i> <i>N° d'affaire : sans objet</i> <i>Nom et adresse du Titulaire : sans objet</i> <i>Montant : sans objet</i></p> |

Au titre du 3^{ème} alinéa : décisions de procéder, dans la limite des crédits ouverts au budget, à la réalisation d'emprunts ou aux remboursements anticipés d'emprunts et passer tous les actes nécessaires y afférents :

| Date de la décision | Résumé de la décision |
|---------------------|--|
| 04/11/2019 | <i>Décision de souscription auprès du crédit Agricole d'un emprunt de 2 000 000 €.</i> |
| 04/11/2019 | <i>Décision de souscription auprès du crédit Agricole d'un emprunt de 3 000 000 €.</i> |

Au titre du 4^{ème} alinéa : décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget :

1) Procédure de marchés inférieurs à 40 000 €

| Date de la décision | Résumé de la décision |
|---------------------|--|
| 28/10/2019 | <i>Service acheteur: FETES ET ANIMATIONS</i> <i>Objet du marché ou de l'avenant: ANIMATION MUSICALE</i> |

| | |
|------------|--|
| | <p>SAM AND KO 16 NOVEMBRE 2019 Nom et adresse du Titulaire : COLLECTIF SCENE ET RUE 3 RUE AMPERE 84000 AVIGNON Montant: 1 200 €</p> |
| 28/10/2019 | <p>Service acheteur: SERVICE FETES ET ANIMATIONS Objet du marché ou de l'avenant: ANIMATION MUSICALE MISS ISSIPY 16 NOVEMBR 2019 Nom et adresse du Titulaire : COLLECTIF SCENE ET RUE 3 RUE AMPERE 84000 AVIGNON Montant: 2 200.00 €</p> |
| 28/10/2019 | <p>Service acheteur: SERVICE FETES ET ANIMATIONS Objet du marché ou de l'avenant: ANIMATION MUSICALE LITTLE SISTER 16 NOVEMBRE 2019 Nom et adresse du Titulaire : COLLECTIF SCENE ET RUE 3 RUE AMPERE 84000 AVIGNON Montant: 1375.00 €</p> |
| 28/10/2019 | <p>Service acheteur: SERVICE FETES ET ANIMATIONS Objet du marché ou de l'avenant: ANIMATION MUSICALE GROUPT TOM SAYWERS 16 NOVEMBRE 2019 Nom et adresse du Titulaire : COLLECTIF SCENE ET RUE 3 RUE AMPERE 84000 AVIGNON Montant: 1 450 €</p> |
| 28/10/2019 | <p>Service acheteur: SERVICE FETES ET ANIMATIONS Objet du marché ou de l'avenant: ANIMATION MUSICALE GROUPE BIG DADDY 16 NOVEMBRE 2019 Nom et adresse du Titulaire : COLLECTIF SCENE ET RUE 3 RUE AMPERE 84000 AVIGNON Montant: 1 600.00 €</p> |
| 08/11/2019 | <p>Service acheteur : Département Aménagement et Mobilité Objet du marché : Achat d'accroches vélos N° d'affaire : 19X00 Nom et adresse du titulaire : Société HENRY - Clos du Souspirons - BP 26 - 84141 Avignon-Montfavet Cedex Montant : 14 910.00 € HT</p> |
| 26/10/2019 | <p>Service acheteur: FETES ET ANIMATIONS Objet du marché ou de l'avenant: SPECTACLE DE CIRQUE JEUNES ENFANTS SAMEDI 7 DECEMBRE 2019 Nom et adresse du Titulaire : LA COMPAGNIE MOULINETTE Montant: 580 € TTC</p> |
| 01/08/2019 | <p>Service acheteur : Développement Durable Objet du marché ou de l'avenant : Réalisation du Bilan Réglementaire des Emissions de Gaz à Effet de Serre de la Ville d'Avignon (BEGES) Nom et adresse du Titulaire : ECEO - Etudes et Conseil en Stratégie Carbone - 91 chemin de Pierre Bures - 18200 Saint Amand Montrond Montant : Minimum (par période de 1 an) : 6 825 € HT Maximum (par période de 1 an) : 7 350 € HT</p> |
| 18/11/2019 | <p>Service acheteur : SERVICE COMMUNICATION Objet du marché : Objets goodies dans le cadre de l'inauguration du Stade Nautique Nom et adresse du Titulaire : SARL TIPANIE – 123 Cours Cardinal Bertrand – 84140 MONTFAVET</p> |

| | |
|------------|--|
| | <p>Montant : 4.361,00 euros HT Durée : 2 mois</p> |
| 25/11/2019 | <p>Service acheteur : Département Habitat, Urbanisme et Ecologie Urbaine - Direction de l'Habitat et du Renouvellement Urbain Objet du marché : Diagnostic agricole et accompagnement technique à la mise en œuvre d'une zone agricole protégée sur la commune d'Avignon N° d'affaire : 19X00 Nom et adresse du titulaire : G.I.E TERRE ET TERRITOIRES, Maison de l'Agriculture, TSA 28429, 84912 Avignon Cedex 9 Montant : 12 300.00 € HT</p> |
| 28/11/2019 | <p>Service acheteur : Service des Fêtes Objet du marché ou de l'avenant : Acte d'achat pour des prestations d'animation Fête de Quartier de Saint Chamand AVIGNON JEUNES Nom et adresse du Titulaire : AVIGNON JEUNES - 5 Rue Adrien Marcel - 84000 AVIGNON Montant : Prix global et forfaitaire : 700,00 € HT (non assujetti à TVA)</p> |
| 21/11/2019 | <p>Service acheteur : Direction des moyens mutualisés Objet du marché ou de l'avenant : Location et entretien de toilettes mobiles sèches N° d'affaire : 19S0068 Lot 2 Nom et adresse du Titulaire : SARL Caux Loc Services, Hameau de Bennetot 76890 Beauval en Caux Montant: Sans montant minimum et montant maximum par année de 2 900 € HT. Le montant du DQE est de 790 € HT. Le marché est passé pour une durée d'un an à compter de la notification. Il pourra être reconduit tacitement</p> |
| 11/12/2019 | <p>Service acheteur : COMMUNICATION Objet du marché ou de l'avenant : Représentation spectacle Galiléo, spectacle fixe aérien Nom et adresse du Titulaire : STULUGATNUCH / CIE « DEUS EX MACHINA » 11, avenue du Bourgneuf – 44250 BREVIN L'OCEAN Montant : 19 026.00 HT</p> |
| 05/12/2019 | <p>Service acheteur : Action Culturelle et Patrimoniale Objet du marché ou de l'avenant: Spectacle Antoine et Cléopâtre Nom et adresse du Titulaire : Théâtre du Balcon, 38 rue Guillaume Puy, 84000 AVIGNON Montant : 1 895.74€ HT</p> |
| 20/11/2019 | <p>Service acheteur : Fêtes et animations Objet du marché ou de l'avenant : Animation Photobooth Braderie des commerçants d'Avignon Nom et adresse du Titulaire : ABEE Agence Evénementiel 1460, chemin du petit Toulet – 84300 CAVAILLON Montant : 5 967.00 € HT</p> |
| 20/11/2019 | <p>Service acheteur : Fêtes et animations Objet du marché ou de l'avenant: Animation Jeu Rébus Braderie des commerçants d'Avignon</p> |

| | |
|------------|--|
| | <p>Nom et adresse du Titulaire : ABEE Agence Evénementiel 1460, chemin du petit Toulet – 84300 CAVAILLON Montant : 9 753.00 € HT</p> |
| 11/12/2019 | <p>Service acheteur: Fêtes et animations Objet du marché ou de l'avenant: Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage : aide à la mise en œuvre d'un parcours lumineux nocturne (Hélios festival) – 2020-2022 N° d'affaire : 19S0061 Nom et adresse du Titulaire : Lumière Vivante 42 route de Saint Etienne – 42170 Saint Just Saint Rambert Montant: 20 700.00 € HT</p> |
| 19/12/2019 | <p>Service acheteur : Département Habitat, Urbanisme et Ecologie Urbaine - Direction de l'Habitat et du Renouvellement Urbain Objet du marché : Missions d'études pré opérationnelles sur le nouveau programme de rénovation urbaine N° d'affaire : 19X00 Nom et adresse du titulaire : PASSAGERS DES VILLES, 1 rue de la République, 69001 LYON Montant : 24 500.00 € HT</p> |
| 06/01/2020 | <p>Service acheteur: Musée du Petit Palais Objet du marché ou de l'avenant: Conservation préventive de la collection des peintures du musée du Petit Palais. Lot 1 (couche picturale) N° d'affaire : 19S0055 Nom et adresse du Titulaire : Christine EVRARD. 4 Escaliers Sainte Anne. 84 000 AVIGNON Durée du marché : 12 mois Montant total (Montant X durée) : 5 565 € HT</p> |
| 06/01/2020 | <p>Service acheteur: Musée du Petit Palais Objet du marché ou de l'avenant: Conservation préventive de la collection des peintures du musée du Petit Palais. Lot 2 (support bois) N° d'affaire : 19S0055 Nom et adresse du Titulaire : Gilles TOURNILLON. Le Château. 594 route de Suze le Rousse. 84 290 SAINTE CECILE LES VIGNES Durée du marché : 12 mois Montant total (Montant X durée) : 7 500 € HT</p> |
| 07/01/2020 | <p>Service acheteur : Direction des Bâtiments communaux Objet de l'avenant n°1 : Réhabilitation du stade nautique - Contrôle technique (17AA073) N° d'affaire : 17S0073 Nom et adresse du Titulaire : Bureau ALPES CONTROLES, Agence de Nîmes, Immeuble Ellipsis, 125 rue de l'Hôtellerie à Nîmes (30900) Montant de l'avenant : 1 880.00 € HT Le montant du marché est modifié : - Montant initial du marché public : 35 119.00 € HT - Montant après avenant 1 du marché public : 36 999.00 € HT</p> |
| 12/12/2019 | <p>Service acheteur: Fêtes et animations (6071) Objet du marché ou de l'avenant: Initiation à la décoration florale</p> |

| | |
|------------|--|
| | <p>Nom et adresse du Titulaire : VERDIVERT – 30 Grand Rue – 30210 FOURNES Montant: 2 100.00 € HT</p> |
| 15/01/2020 | <p>Service acheteur : Département Attractivité Territoriale Objet du marché : Prestations de collecte et de transport des déchets résiduels issus de l'activité des Halle Commerçantes d'Avignon N° d'affaire : 19X00 Nom et adresse du titulaire : VITR'SOLS - 65 allée des Roses - 84130 LE PONTET Montant : 13 292.00 € HT</p> |
| 13/01/2020 | <p>Décision portant conclusion d'une convention avec CAP EMPLOI pour des services, à titre gracieux, d'accompagnement des personnes handicapées.</p> |
| 25/09/2019 | <p>Service acheteur: Fêtes et animations (6071) Objet du marché ou de l'avenant: Radio personnalisée et automatisée féeries de Noël 2019 Nom et adresse du Titulaire : agence ABEE – 1460 chemin du petit Roulet – 84300 Cavaillon Montant: 1 400.00 € HT</p> |
| 18/10/2019 | <p>Service acheteur: Fêtes et animations (6071) Objet du marché ou de l'avenant: Spectacle aérien «Les Luminéoles» Nom et adresse du Titulaire : agence ABEE – 1460 chemin du petit Roulet – 84300 Cavaillon Montant: 5 511.00 € HT</p> |
| 18/10/2019 | <p>Service acheteur: Fêtes et animations (6071) Objet du marché ou de l'avenant: Parade féérique de Noël sous lumière noire Nom et adresse du Titulaire : agence ABEE – 1460 chemin du petit Roulet – 84300 Cavaillon Montant: 9 800.00 € HT</p> |
| 18/10/2019 | <p>Service acheteur: Fêtes et animations (6071) Objet du marché ou de l'avenant: Spectacle déambulatoire « Noël Russe » Nom et adresse du Titulaire : agence ABEE – 1460 chemin du petit Roulet – 84300 Cavaillon Montant: 9 200.00 € HT</p> |
| 18/10/2019 | <p>Service acheteur: Fêtes et animations (6071) Objet du marché ou de l'avenant: Spectacle déambulatoire « Calèche lumineuse » Nom et adresse du Titulaire : agence ABEE – 1460 chemin du petit Roulet – 84300 Cavaillon Montant: 3 030.00 € HT</p> |
| 16/01/2020 | <p>Service acheteur: Communication (1102) Objet du marché ou de l'avenant: spectacle Tour de Piste Nom et adresse du Titulaire : CIRQUE AUTOUR – 4035 Route de Châteauneuf – 26300 Alixan Montant: 3 924.00 € HT</p> |
| 27/09/2019 | <p>Service acheteur: Fêtes et animations (6071) Objet du marché ou de l'avenant: Carrousel - Oravis Nom et adresse du Titulaire : ORAVIS – 703 route du Thor – 84300 Cavaillon Montant: 7 621.54 € HT</p> |

| | |
|------------|--|
| 05/12/2019 | <p>Service acheteur: Action Culturelle et Patrimoniale Objet du marché ou de l'avenant: Ateliers découverte dans le cadre du printemps des poètes Nom et adresse du Titulaire : IMCA, 74 place des Corps Saints, 84000 AVIGNON Montant: 1 200.00€ HT</p> |
| 23/10/2019 | <p>Service acheteur: 6071 Fêtes et animations Objet du marché ou de l'avenant: Spectacles « carillon de Noël » Nom et adresse du Titulaire : SARL JIMYPROD – 7 place Ile de Beauté – 06300 NICE Montant: 7 680.00 € HT</p> |
| 14/10/2019 | <p>Service acheteur: 6071 Fêtes et animations Objet du marché ou de l'avenant: « Calèches » Nom et adresse du Titulaire : Les attelages de la Montagnette – route des Baux – 13910 Maillane Montant: 3 700.00 € HT</p> |
| 18/10/2019 | <p>Service acheteur: 6071 Fêtes et animations Objet du marché ou de l'avenant: Spectacle déambulatoire «Cie les vagabondes» Nom et adresse du Titulaire : Alice Production – 3 rue St Bernard – 84000 Avignon Montant: 4 265.41 € HT</p> |
| 18/10/2019 | <p>Service acheteur: 6071 Fêtes et animations Objet du marché ou de l'avenant: Spectacle «Bulles de bonheur» Nom et adresse du Titulaire : Alice Production – 3 rue St Bernard – 84000 Avignon Montant: 5 722.21 € HT</p> |
| 18/10/2019 | <p>Service acheteur: 6071 Fêtes et animations Objet du marché ou de l'avenant: Spectacle «Xarxa» Nom et adresse du Titulaire : Alice Production – 3 rue St Bernard – 84000 Avignon Montant: 7 980.00 € HT</p> |
| 18/10/2019 | <p>Service acheteur: 6071 Fêtes et animations Objet du marché ou de l'avenant: Spectacle «Planète Vapeur» Nom et adresse du Titulaire : Alice Production – 3 rue St Bernard – 84000 Avignon Montant: 13 080.00 € HT</p> |
| 16/01/2020 | <p>Service acheteur: Développement Durable Objet du marché ou de l'avenant: Acte d'achat pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la production d'énergies renouvelables par panneaux solaires photovoltaïques sur le territoire d'Avignon. N° d'affaire 20 Nom et adresse du Titulaire : SEM Citadis 6 passage de l'oratoire 84000 AVIGNON Montant: Prix Global et Forfaitaire : 5 600 ,00 € HT</p> |
| 21/11/2019 | <p>Service acheteur : Fêtes et Animations (6071) Objet du marché ou de l'avenant : Arbre de Noël des enfants des Municipaux 2019 Nom et adresse du Titulaire : Pathé Cap Sud – 175 rue Pierre Seghers – 84000 Avignon</p> |

| | |
|-------------------|---|
| | Montant : 7.582,98 HT |
| 08/11/2019 | Service acheteur : Fêtes et animations (6071) Objet du marché ou de l'avenant : Prestation Création Artistique du «Personnage de Noël» Nom et adresse du Titulaire : LEK Distribution – 181 avenue Achille Moreau – 84700 Sorgues Montant : 5 690.00 HT |
| 15/11/2019 | Service acheteur : Fêtes et Cérémonies (6071) Objet du marché ou de l'avenant : Spectacle «Perçu Astral» Nom et adresse du Titulaire : AFOZIC – 55 quai de Warens – 74700 Sallanches Montant : 3 715.63 € HT |
| 18/11/2019 | Service acheteur: Fêtes et Cérémonies (6071) Objet du marché ou de l'avenant: Spectacle « Les élégants » Nom et adresse du Titulaire : AFOZIC – 55 quai de Warens – 74700 Sallanches Montant: 2 985.78 € HT |
| 18/10/2019 | Service acheteur: Fêtes et Cérémonies (6071) Objet du marché ou de l'avenant: Spectacle «Ca Cartoon» Nom et adresse du Titulaire : LES ENJOLIVEURS – Le Bourg – 12230 Ste Eulalie de Cernon Montant: 4 265.40 € HT |
| 13/11/2019 | Service acheteur: Fêtes et Cérémonies (6071) Objet du marché ou de l'avenant: Spectacle déambulatoire «Les Géants du Sud» Nom et adresse du Titulaire : LES GEANTS DU SUD – 6 rue Pasteur – 30170 Saint Hippolyte du Fort Montant: 2 700.00 € HT |
| 18/11/2019 | Service acheteur : Fêtes et animations (6071) Objet du marché ou de l'avenant: Spectacle déambulatoire «Mister Christmas et l'Apéro Postal» N° d'affaire : sans objet Nom et adresse du Titulaire : EURL DYNACOM – Micropolis Bat Berardie – 05000 GAP Montant : 8.400.00 € HT |
| 18/11/2019 | Service acheteur : Fêtes et animations (6071) Objet du marché ou de l'avenant: Spectacles «Carrosse Cœur et les Ombres Blanches» N° d'affaire : sans objet Nom et adresse du Titulaire : EURL DYNACOM – Micropolis Bat Berardie – 05000 GAP Montant : 14 600.00 € HT |
| 18/11/2019 | Service acheteur : Fêtes et animations (6071) Objet du marché ou de l'avenant: Spectacle déambulatoire «Les Cloches de Noël» N° d'affaire : sans objet Nom et adresse du Titulaire : EURL DYNACOM – Micropolis Bat Berardie – 05000 GAP Montant : 7 300.00 € HT |
| 18/11/2019 | Service acheteur : Fêtes et animations (6071) Objet du marché ou de l'avenant: Spectacle «Fiers à Cheval» |

| | |
|------------|---|
| | <p>N° d'affaire : sans objet Nom et adresse du Titulaire : EURL DYNACOM – Micropolis Bât Berardie – 05000 GAP Montant : 8 800.00 € HT</p> |
| 19/12/2019 | <p>Service acheteur : Fêtes et animations (6071) Objet du marché ou de l'avenant : Prestation Création Artistique «Location de totems lumineux vidéo» N° d'affaire : sans objet Nom et adresse du Titulaire : LEK Distribution – 181 avenue Achille Moreau – 84700 Sorgues Montant : 6 649.00 € HT</p> |
| 30/10/2019 | <p>Service acheteur : FETES ET ANIMATIONS Objet du marché ou de l'avenant: Prestation Création Artistique du «Décors de la maison du père Noël et de son jardin d'hiver» Nom et adresse du Titulaire : LEK DISTRIBUTION 181, avenue Achille Moreau – 84700 SORGUES Montant : 27 340.00 HT</p> |
| 21/11/2019 | <p>Service acheteur : Service citoyenneté Objet du marché ou de l'avenant : Mise sous pli de la propagande électorale N° d'affaire : 19s0074 Nom et adresse du Titulaire : La poste SA 9 rue du colonel Pierre Avia - 75757 Paris Durée du marché : exécution mars 2020 Montant total : 31 509.94 HT</p> |
| 09/12/2019 | <p>Service acheteur : Direction de la Sécurité Civile Locale Objet du marché ou de l'avenant : Dispositif d'alerte de la population et outils d'aide à la gestion de crise N° d'affaire : 19S0058 Nom et adresse du Titulaire : GEDICOM, 17 bis du Chemin Vert, 94100 SAINT MAUR DES FOSSES Montant : 36 160 € HT</p> |
| 02/12/2019 | <p>Service acheteur : Département tranquillité Publique Objet du marché ou de l'avenant : VETEMENTS Nom et adresse du Titulaire : Aquiserv 980 Rue Sainte Geneviève 84000 Avignon Montant : 12 794.44 €</p> |
| 27/12/2019 | <p>Service acheteur: RESTAURATION SCOLAIRE Objet du marché ou de l'avenant: Fourniture et livraison de fruits et légumes frais - LOT 1 : conventionnels N° d'affaire : 19S0077 Nom et adresse du Titulaire : Terre azur – parc euroflory 200 rue alfred kastler-13133 BERRE L'ETANG Durée du marché : 1 an Montant total (Montant X durée) : 25 544 € HT</p> |
| 27/12/2019 | <p>Service acheteur: RESTAURATION SCOLAIRE Objet du marché ou de l'avenant: Fourniture et livraison de fruits et légumes frais - LOT 2 : Variétés spécifiques N° d'affaire : 19S0077 Nom et adresse du Titulaire : En direct de nos fermes - chambre d'agriculture du Vaucluse site Agroparc - 84912 AVIGNON CEDEX 9</p> |

| | |
|------------|---|
| | <p>Durée du marché : 1 an Montant total (Montant X durée) : 30 597.00 € HT</p> |
| 07/01/2020 | <p>Service acheteur : Direction des Bâtiments Communaux Objet du marché : Travaux de réhabilitation du centre social et culturel de la Rocade - Lot 9 Peinture - Marché réservé N° d'affaire : 19S0072 Nom et adresse du Titulaire : Association LA PASSERELLE, 112 chemin des Poiriers, BP 60026, 84004 AVIGNON Cedex 1 Montant : 32 110.00 € HT</p> |
| 23/12/2019 | <p>Service acheteur: Protocole (1103) Objet du marché ou de l'avenant: L'histoire d'Avignon en bande dessinée Nom et adresse du Titulaire : PETIT Olivier, Editions Petit à Petit 53 rue Cauchoise – 76000 ROUEN Montant: 29 065.40 € HT</p> |
| 14/01/2020 | <p>Service acheteur : Département tranquillité Publique Objet du marché ou de l'avenant : Acquisition d'un véhicule d'occasion de type camping-car pour le dispositif de médiation itinérante «médiabus» N° d'affaire : 19S0085 Nom et adresse du Titulaire : CAR LOISIRS 84, 203 Rue de la Verdette 84130 LE PONTET Montant : 34 900 €</p> |
| 16/01/2020 | <p>Service acheteur : Direction des Bâtiments Communaux Objet du marché : Mission de contrôle technique pour la construction d'un groupe scolaire sur la Zac Joly Jean N° d'affaire : 19S0080 Nom et adresse du Titulaire : BUREAU VERITAS CONSTRUCTION - Centre d'Affaires le Laser - 185 allée de Vire Abeille - 84130 LE PONTET Montant : 29 500.00 € HT</p> |
| 04/02/2020 | <p>Service acheteur : RESTAURATION SCOLAIRE Objet du marché ou de l'avenant : Fourniture et livraison de sandwiches, préparations pâtisseries et plats cuisinés frais - LOT 1 sandwiches et préparation individuelles N° d'affaire : 19S0079 Nom et adresse du Titulaire : Espri restauration – Z.I. de villemilan 2 rue lavoisier 91325 WISSOUS CEDEX Durée du marché : 1 AN Montant total (Montant X durée) : 26 655.15 € HT</p> |
| 04/02/2020 | <p>Service acheteur : RESTAURATION SCOLAIRE Objet du marché ou de l'avenant : Fourniture et livraison de sandwiches, préparations pâtisseries et plats cuisinés frais - Loy 2 : préparations pâtisseries et traiteur N° d'affaire : 19S0079 Nom et adresse du Titulaire : Alpes frais production 436 rue Emile romanet – Z.I. centr'alp Cs 40092 38342 Voreppe cedex Durée du marché : 1 AN Montant total (Montant X durée) : 39 601.00 € HT</p> |
| 11/02/2020 | <p>Service acheteur : Service Atelier de Maintenance Objet du marché ou de l'avenant : Réparation du Mécacalac N° d'affaire : sans objet</p> |

| | |
|------------|--|
| | <p>Nom et adresse du Titulaire : LC AGRI – 44 Grand Rue 30210 FOURNES Montant : 18.431,13 € HT</p> |
| 01/02/2020 | <p>Service acheteur : DSI Objet du marché ou de l'avenant : L'évolution du Logiciel Littéralis standard vers Littéralis Expert de la société Sogelink N° d'affaire : 20X0032 Nom et adresse du Titulaire : Sogélink - Les Portes du Rhône - 131 chemin du bac à Traille - 69647 CALUIRE CEDEX Montant : 23.880 € HT</p> |
| 20/02/2020 | <p>Service acheteur : Action Culturelle et Patrimoniale Objet du marché ou de l'avenant: Prestation du groupe The Yellbows N° d'affaire : sans objet Nom et adresse du Titulaire : 3 rue Ampère, 84000 AVIGNON Montant : 1 590.00€ HT</p> |
| 24/02/2020 | <p>Service acheteur: Logistique et Sécurité Civile Locale Objet du marché ou de l'avenant: Achat d'un tracteur pour le stade Manen de la ville d'Avignon N° d'affaire : 20X0033 Nom et adresse du Titulaire : TONDOLAND – rte de Vedène, ZAC Ste Anne Ouest – 84 700 SORGUES Durée du marché : de la notification à la fin de période de garantie Montant total (Montant X durée) : 8 250,00 euros HT</p> |
| 20/02/2020 | <p>Service acheteur: Action Culturelle et Patrimoniale Objet du marché ou de l'avenant: Prestation artistique et conception scénographique de l'exposition « Extases » d'Ernest Pignon Ernest N° d'affaire : 20S0002 Nom et adresse du Titulaire : 2 Pas de Dantzig, 75015 PARIS 15 Montant: 91 627.52€ ttc</p> |
| 24/01/2020 | <p>Service acheteur: DEPARTEMENT CULTURE -AVIGNON MUSEES Objet du marché ou de l'avenant: MISSION DE CONCEPTION ET SUIVI DE LA SCENOGRAPHIE, DE LA SIGNALETIQUE ET DE LA COMMUNICATION DE L'EXPOSITION DU MUSEE DU PETIT PALAIS «L'ATELIER DU PEINTRE XIIIème-XVIème SIECLE» N° d'affaire : sans objet Nom et adresse du Titulaire : SALUCES DESIGN ET SCENOGRAPHIE, 31 rue Joseph Vernet 84000 Avignon. Montant: 8 500.00 Euros HT</p> |
| 27/02/2020 | <p>Service acheteur : Direction du Végétal dans la Ville Objet du marché ou de l'avenant : Suivi et Animation des jardins partagés de la DARMANE N° d'affaire : 20S007 Nom et adresse du Titulaire : Association Semailles, 2412 Av de la croix rouge 84000 AVIGNON Montant : 15 000€ par an soit 30 000€ pour les 2 années de contrat</p> |

| | |
|-------------------|--|
| <p>28/02/2020</p> | <p>Service acheteur : Avignon Musées Objet du marché ou de l'avenant : Représentation de théâtre public «Le Malade Imaginaire» de Molière N° d'affaire : sans objet Nom et adresse du Titulaire : 217 Place du marché - 84190 Baumes de Venise Montant : 1 700.00€ HT</p> |
| <p>28/02/2020</p> | <p>Service acheteur : Action Culturelle et Patrimoniale Objet du marché ou de l'avenant : Représentation de théâtre public «L'Avare» de Molière N° d'affaire : sans objet Nom et adresse du Titulaire : 217 Place du marché - 84190 Baumes de Venise Montant: 1 700.00€ HT</p> |
| <p>29/01/2020</p> | <p>Service acheteur : DEPARTEMENT CULTURE - AVIGNON MUSEES Objet du marché ou de l'avenant : Réalisation de matériels didactiques de l'exposition du musée du Petit Palais «L'ATELIER DU PEINTRE XIIIème - XVIème SIECLE» N° d'affaire : sans objet Nom et adresse du Titulaire : PATRICK VARROT - 30 bd de la Barnières - 13010 MARSEILLE Montant : 4.939,00 Euros HT</p> |
| <p>01/29/2020</p> | <p>Service acheteur : DSI Objet du marché ou de l'avenant : Acte d'achat pour l'accès au logiciel DICT et les prestations associées N° d'affaire : 20S0006 Nom et adresse du Titulaire : Sogélink - Les Portes du Rhône - 131 chemin du bac à Traille - 69647 CALUIRE CEDEX Montant : Montant minimum : 49.110 € HT - Montant Maximum : 80.000 € HT</p> |
| <p>17/02/2020</p> | <p>Service acheteur : DSI Objet du marché ou de l'avenant : Le présent marché a pour objet l'hébergement, la maintenance, l'assistance et les prestations associées du logiciel MGDIS Essentiel aides aux associations N° d'affaire : 20S0010 Nom et adresse du Titulaire : MGDIS - Parc d'Innovation Bretagne Sud - Allée Nicolas Leblanc – CCP - 56038 VANNES CEDEX Montant : Montant Minimum : 20 340 € HT - Montant Maximum : 80 000 € HT</p> |
| <p>16/03/2020</p> | <p>Service acheteur : Garage Objet du marché ou de l'avenant : Fourniture et pose de barrières d'accès N° d'affaire : sans objet Nom et adresse du Titulaire : Atelier Technique et Maintenance Alarme – 3 rue Victor Hugo – 13830 ROQUEFORT LA BEDOULE Montant : 20 404,72 € HT</p> |

2) **Procédure de marchés entre 40 000 € et 214 000 € :**

| Date de la décision | Résumé de la décision |
|---------------------|---|
| 26/11/2019 | <p><i>Décision portant conclusion d'un accord cadre à bons de commande pour l'entretien des espaces verts de la Ville – RELANCE du lot n°3 : Prestations d'entretien des terrains de sports 2019-2022 avec la société ID VERDE pour un montant minimum de 30 000 € HT et un montant maximum de 130 000 € HT. La 1^{ère} période court de la notification du marché jusqu'au 19/07/2020. L'accord cadre est reconductible de manière tacite 2 fois pour une période d'1 an. Le montant total du détail Quantitatif Estimatif est de 69 189.23 € HT.</i></p> |
| 21/11/2019 | <p><i>Service acheteur : Direction des moyens mutualisés Objet du marché ou de l'avenant : Location et entretien de sanitaires mobiles N° d'affaire : 19S0068 Nom et adresse du Titulaire : SARL Climat Compagnie littorale de matériel, Chemin de la Muscatelle 13790 Châteauneuf le Rouge. Montant : Minimum par année de 5 000 € HT et maximum par année de 42 000 € HT. Le montant du DQE est de 24 645 € HT. Le marché est un accord-cadre à bons de commande passé pour une durée de 1 an à compter sa notification. Il pourra être reconduit tacitement 1 fois pour une durée de 1 an.</i></p> |
| 06/12/2019 | <p><i>Service acheteur : Direction Architecture et Bâtiments Objet du marché ou de l'avenant : Entretien et maintenance des sources centrales d'alimentation de l'éclairage de sécurité (2019-2023) N° d'affaire : 19S0038 Nom et adresse du Titulaire : CEG 625 avenue de la Durance ZI les Iscles 13160 CHATEAURENARD Montant : mini HT par an : 15 000,00 euros - maxi HT par an : 50 000,00 euros, soit 200 000,00 euros HT maxi pour l'ensemble du marché</i></p> |
| 27/12/2019 | <p><i>Service acheteur : Direction Education et Restauration Scolaire Objet du marché ou de l'avenant : Fourniture et livraison de denrées alimentaires 3 - fruits et légumes 4^{ème} gamme et 5^{ème} gamme (2020-2021) N° d'affaire : 19S0063 Nom et adresse du Titulaire : Entreprise POMONA TERREAZUR PROVENCE LANGUEDOC Parc Euroflory 200 rue Alfred Kastler 13133 BERRE L'ETANG Montant : 200 000,00 € HT</i></p> |
| 20/12/2019 | <p><i>Service acheteur: DSI Objet du marché ou de l'avenant : Acte d'achat pour la maintenance de l'applicatif WINDESIGN et prestations associés N° d'affaire : 19S0076</i></p> |

| | |
|------------|--|
| | <p>Nom et adresse du Titulaire : CECIMA Le Décium, Bat B2, 1 rue Gandhi 13090 AIX EN PROVENCE Montant: Minimum : 6 000 ,00 € HT / Maximum : 89 800 € HT</p> |
| 19/12/2019 | <p>Service acheteur: DSI Objet du marché ou de l'avenant : Acte d'achat pour la maintenance de l'applicatif GEODP et prestations associés N° d'affaire : 19S0081 Nom et adresse du Titulaire : ILTR 35, rue du château d'Ogremont 49000 ANGERS Montant: Minimum : 8 725,32 € HT / Maximum : 89 600 € HT</p> |
| 07/01/2020 | <p>Service acheteur : Sports et loisirs Date de signature : 07/01/2020 Objet du marché ou de l'avenant : Acquisition de matériel de gymnastique spécifique – réhabilitation du gymnase Génicoud N° d'affaire : 19S0078 Nom et adresse du Titulaire : SAS GYMNOVA – 45 rue Gaston de Flotte – CS 30056 – 13375 Marseille Cedex 12 Montant : Montant minimum de 90 000,00 € HT, montant maximum de 220 000,00 € HT pour une durée d'un an à compter de la date de notification. A titre indicatif, le montant du DQE est de 161 760,80 € HT</p> |
| 21/01/2020 | <p>Service acheteur: Département Finances et Gestion Objet du marché ou de l'avenant: Actions de promotion des sports de glace N° d'affaire : 20S0003 Nom et adresse du Titulaire : ROUX Nicolas – 2483 Avenue de l'Amandier – 84000 AVIGNON Durée du marché : Jusqu'au 31 décembre 2020 Montant total (Montant X durée) : 89 500 € HT</p> |
| 20/01/2020 | <p>Service acheteur : Fêtes et cérémonies (6071) Objet du marché ou de l'avenant : le Tour de la Provence 2020 N° d'affaire : sans objet Nom et adresse du Titulaire : EUROSUD – LA PROVENCE – 248 avenue Roger Salengro – 13015 Marseille Montant : 40.000,00 € HT</p> |
| 27/02/2019 | <p>Service acheteur : DSli Objet du marché ou de l'avenant : Applicatif SRUTIN (Sté LOGITUD), maintenance et prestations associées 2019-2022 N° d'affaire : 19S0008 Nom et adresse du Titulaire : Société LOGITUD SOLUTIONS - ZAC du parc des collines - 53 rue Victor Schoelcher - 68200 MULHOUSE Montant total : 80.000,00 € HT</p> |
| 12/02/2020 | <p>Décision portant conclusion avec la SARL SN SPIEE d'un marché public pour la «Création d'un nouveau poste de transformateur électrique sur la Plaine de Sports d'Avignon – Marché à tranches d'un montant de 97.764,80 euros H.T. dont le montant de la Tranche Ferme (T.F.) «Création d'un nouveau poste de transformateur y compris raccordement avec les tribunes» est de 94.329,30 euros H.T. et le montant de la Tranche Optionnelle (T.O.) «Dépose de l'ancien poste</p> |

| | |
|-------------------|--|
| | <i>de transformateur» est de 3.435,50 euros H.T. – La durée du marché est fixée à 18 mois à compter de la notification – Le délai d'exécution des tranches est fixé à 6 mois pour la T.F. et à 3 mois pour T.O. à compter de l'ordre de service de démarrage de chacune des tranches.</i> |
| 12/02/2020 | <i>Décision portant conclusion avec la SARL ROSSI FRERES d'un marché public pour les «Travaux de rénovation du gymnase Philippe de Girard» - Relance du lot N°3 (Serrurerie) et du lot N°4 (Menuiseries extérieures) – Lot N°3 (Serrurerie) : Marché conclu pour un montant de 78.140,00 euros H.T. d'une durée de 12 mois à compter de la notification avec un délai d'exécution de 35 semaines à compter de l'ordre de service de démarrage.</i> |
| 11/03/2020 | <i>Service acheteur : Direction des Monuments Historiques Objet du marché : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) relative à l'accompagnement de la Ville d'Avignon pour l'actualisation du plan de gestion du bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. N° d'affaire : 19S0082 Nom et adresse du Titulaire : GRAHAL SAS, 23 boulevard Poissonnière, 75002 PARIS Montant : 62 700 € HT</i> |
| 01/04/2020 | <i>Service acheteur : Direction des Bâtiments Communaux Objet du marché ou de l'avenant : Mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation du groupe scolaire des Grands Cyprès à Avignon N° d'affaire : 19S0062 Nom et adresse du Titulaire : SAS PROFILS Mandataire du groupement « SAS PROFILS et APOGÉ », 10 place de la Joliette, Les Docks Atrium 10.4, 13002 MARSEILLE Montant : 46 200 € HT (TF : 20 400.00 € HT +TO1 : 14 100.00 € HT + TO2 : 11 700.00 € HT)</i> |
| 12/03/2020 | <i>Service acheteur: Jeunesse - ALJ Date de signature: 12/03/2020 Objet du marché ou de l'avenant: Séjours de vacances N° d'affaire : 20S0004 LOT 1 : séjours de vacances à la campagne Nom et adresse du Titulaire : CVL Cabannes 7 bis rue des bourgades 13440 Cabannes Montant: mini 7 300 € - maxi 18 250 € LOT 2 : séjours de vacances à la mer I Nom et adresse du Titulaire : ALLERS-RETOURS.com 12 rue Segond Weber 84100 Orange Montant: mini 4 350 € - maxi 8 700 € LOT 3 : séjours de vacances à la mer II Nom et adresse du Titulaire : ALLERS-RETOURS.com 12 rue Segond Weber 84100 Orange Montant: mini 6 950 € - maxi 17 375 € Montant : 44 325 €</i> |

3) Procédure de marchés au-delà de 214 000 € :

| Date de la décision | Résumé de la décision |
|---------------------|--|
| 06/11/2019 | <i>Décision portant conclusion avec le groupement JAKOB + MACFARLANE SAS d'Architecture/TPF INGENIERIE/CABINET CONSEIL VINCENT HEDONT CCVH d'un marché négocié faisant suite à un concours de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la bibliothèque Jean-Louis BARRAULT avec un forfait de rémunération provisoire de 690.386,39 euros H.T. et un taux de rémunération de 14,38 %.</i> |
| 12/11/2019 | <i>Décision portant conclusion d'un marché public de travaux pour l'aménagement cyclable et paysager de la contre allée nord de la Rocade Charles de GAULLE à Avignon – Phase 1 – Lot N°1 avec l'entreprise SRV BAS MONTEL «Terrassement/revêtement/mobilier/voirie et réseaux divers» pour un montant de 817 379,03 euros H.T. – Lot N°2 avec l'entreprise SAS P.E.C. «Plantations et arrosage» pour un montant de 271 509,10 euros H.T..</i> |
| 12/11/2019 | <i>Décision portant conclusion d'un marché public «Prestations de dératisation/désinsectisation/dépigeonnisation et fourniture de produits 3D (2020/2023) » - Lot N°1 avec la Ste ANTIGONE SERVICE «Dératisation» pour un montant minimum par période d'un an de 5 000 euros H.T. et un montant maximum par période d'un an de 40 000 euros H.T. – Lot N°2 avec la Ste ANTIGONE SERVICE «Désinsectisation» pour un minimum par période d'un an de 3 000 euros H.T. et un montant maximum par période d'un an de 30 000 euros H.T. – Lot N°3 avec la Ste M.A.J. ELIS «Produits 3D» pour un montant minimum par période d'un an de 2 000 euros H.T. et un montant maximum par période d'un an de 20 000 euros H.T. - Lot N°4 avec la Sté SAS SACPA Pigeons contrôle «Dépigeonnisation» pour un montant minimum par période d'un an de 5 000 euros H.T. et un montant maximum par période d'un an de 30 000 euros H.T.. – Accord cadre à bons de commande passé pour une période d'un an reconductible tacitement trois fois par période d'un an.</i> |
| 14/11/2019 | <i>Décision portant sur le choix de Madame Le Maire afin de retenir les candidatures du Groupement MATTHIEU HUSSER ARCHITECTURES / SARL FISCHMEISTER ARCHITECTURES / GETTEC BATIMENT SAS / SOLARES BAUEN / INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT / SCENE ACOUSTIQUE / ATELIER MARC FELIX / BE INGECOR, du Groupement RODA Architectes / BMF / GAUJARD TECHNOLOGIE SCOP / INGENIERIE 84 / THERMIBEL / ETAMINE / LASA / MD RESTHO / BET LAMOUR / BURGEAP / OZ LE DESIGN / REGENERATION, du Groupement, OHISOM architectes / INGEROP / DOMENE / Hervé Der Sahakian / Atelier Rouch / ECCI - Etude Concept Cuisine Ingénierie / Atelier 59, du Groupement DIETRICH UNTERTRIFALLER ARCHITECTES SARL / Panorama</i> |

| | |
|------------|--|
| | <p>Architecture / Ingé+ Bets / Adret Ingénieurs associés / Cabinet Morère / Milieu studio / Eskis Paysagistes / Marshall Day Acoustics / INGECOR / Ellipse pour concourir et remettre une offre conformément au règlement de concours émis lors de sa séance du 06 novembre 2019 proposant de retenir quatre candidats pour concourir dans le cadre de la Maîtrise d'œuvre nécessaire pour la construction d'un groupe scolaire sur la ZAC JOLY JEAN.</p> |
| 22/11/2019 | <p>Décision portant conclusion d'un marché public pour la fourniture de matériels divers pour les ateliers municipaux (peinture, électricité, plomberie, agencement pour les bâtiments / serrurerie et vitrerie) de la Ville d'Avignon 2019-2023 avec :</p> <p>La Société AKZO NOBEL DISTRIBUTION – SIKKENS SOLUTIONS, lot n°1 « fournitures de peintures et revêtements muraux » pour un montant minimum de 15 000 € HT et un montant maximum de 80 000 €.</p> <p>La Société SONEPAR MEDITERRANEE, lot n°2 « fournitures électriques et d'éclairage » pour un montant minimum de 25 000 € HT et un montant maximum de 100 000 € HT.</p> <p>La Société LEGALLAIS – BOUCHARD, lot n°3 « fournitures d'éléments de plomberie, sanitaires et chauffage » pour un montant minimum de 30 000 € HT et un montant maximum de 150 000 € HT.</p> <p>La Société LEGALLAIS – BOUCHARD, lot n°4 « fournitures d'agencement des bâtiments et serrurerie » pour un montant minimum de 15 000 € HT et un montant maximum de 65 000 € HT</p> <p>Le lot n°5 « vitrerie » est déclaré infructueux.</p> <p>Il s'agit d'accords cadre à bons de commande passés pour une période d'un an renouvelable tacitement 3 fois pour une durée maximale de 4 ans.</p> |
| 22/11/2019 | <p>Décision portant conclusion d'un marché public de travaux de signalisation horizontale/verticale et dispositifs de protection latéraux 2019/2023 – Lot N°1 «Travaux de signalisation horizontale et verticale» avec la Ste SAS MIDITRACAGE pour un montant minimum de 50.000 euros H.T. et un montant maximum de 500.000 euros H.T. par période – Le montant du Détail Quantitatif Estimatif (DQE) valant Bordereau des Prix Unitaires (BPU) est de 171.118,45 euros H.T. – Lot N°2 «Dispositifs de protections latéraux» avec la Ste AGILIS pour un montant minimum de 10.000 euros H.T. et un montant maximum de 100.000 euros H.T. par période – Le montant du Détail Quantitatif Estimatif (DQE) est de 19.875 euros H.T. – Marché passé pour une première période d'un an reconductible tacitement 3 fois pour une durée maximale de 4 ans.</p> |
| 02/12/2019 | <p>Décision portant conclusion d'un marché public pour des travaux de réhabilitation du Centre Social & Culturel de la Rocade – Lot N°1 : «Gros œuvre/Démolition» avec la Sté SOBAT CONSTRUCTIONS pour un montant de 163.789,00 euros H.T. – Lot N°2 : «Etanchéité» avec la Sté SAB ETANCHEITE pour un montant de 79.876,95 euros H.T. – Lot</p> |

| | |
|--------------------------|---|
| | <p>N°3 : «Menuiseries extérieures» avec la Sté MASFER pour un montant de 121.567,00 euros H.T. – Lot N°4 : «Façades – I.T.E. Isolation Thermique par l’Extérieur» avec la Sté SAS Pierre LAUGIER pour un montant de 128.309,00 euros H.T. – Lot N°5 : Une seule offre a été réceptionné pour ce lot Serrurerie/Pergola – La procédure concernant ce dernier est donc déclarée sans suite pour motif d’intérêt général en l’absence de concurrence effective et en raison du montant élevé de la seule offre reçue – Lot N°6 : «Cloisons/Faux plafonds» avec la Sté ISOLBAT pour un montant de 47.176,80 euros H.T. – Lot N°7 : Une seule offre a été réceptionné pour ce lot Menuiseries intérieures - La procédure concernant ce dernier est donc déclarée sans suite pour motif d’intérêt général en l’absence de concurrence effective et en raison du montant élevé de la seule offre reçue – Lot N°8 : «Sols souples» avec la Sté MCN CONCEPT pour un montant de 60.535,98 euros H.T. – Lot N°10 : «Plateforme PMR» avec la Sté ETNA France pour un montant de 17.791,00 euros H.T. – Lot N°11 : «CVC – Plomberie» avec la Sté CVI pour un montant de 172.550 euros H.T. – Lot N°12 : «Electricité CFO-CFA» avec la Sté TOURANCHE pour un montant de 91.135,51 euros H.T. – Lot N°13 : - Une seule offre a été réceptionné pour ce lot «V.R.D. Espaces Verts» - La procédure concernant ce dernier est donc déclarée sans suite pour motif d’intérêt général en l’absence de concurrence effective et en raison du montant élevé de la seule offre reçue – Lot N°14 : «Retrait amiante» avec la Sté MSTM pour un montant de 62.991,92 euros H.T. – Marché passé pour une durée de 12 mois à compter de sa notification.</p> |
| <p>10/12/2019</p> | <p>Décision portant conclusion d’un marché multi-attributaire de réalisation de travaux d’entretien dans les bâtiments municipaux de la Ville d’Avignon – Années 2019/2023 – Relance Lot N°1 (Gros œuvre – Désamiantage et Lot N°2 (Charpente – Couverture) – Lot N°1 «Gros œuvre – Désamiantage» avec les Sociétés suivantes : LES COMPAGNONS DU BARROUX mandataire du groupement LES COMPAGNONS DU BARROUX/DELT’AMIANTE – Ce groupement est classé premier parmi l’ensemble des candidats pour un montant minimum annuel de 40.000 euros H.T. – SARL DEGIRMENCI – Cette société st classée deuxième parmi l’ensemble des candidats pour un montant minimum annuel de 20.000 euros H.T. – Lot N°2 «Charpente – Couverture» avec la Sté BOURGEOIS mandataire du groupement BOURGEOIS SAS/ARVI TRAVAUX pour un montant minimum annuel de 60.000 euros H.T. – Il s’agit d’un accord-cadre à bons de commande avec minimum et sans maximum passé pour une période de 1 an reconductible 3 fois de manière expresse par période de 1 an pour une durée maximale de 4 ans.</p> |
| <p>16/12/2019</p> | <p>Décision portant conclusion d’un marché public pour la mise en place de signalisation temporaire de chantiers ou manifestations de la Ville d’Avignon 2020/2023 avec la société MIDITRACAGE pour une durée d’un an reconductible</p> |

| | |
|-------------------|---|
| | <i>tacitement 3 fois pour une durée maximale de 4 ans pour un montant minimum par période de 40 000 € HT et un montant maximum par période de 160 000 € HT.</i> |
| 16/12/2019 | <i>Décision portant conclusion d'un marché public pour la fourniture et pose de sols souples pour aires de jeux avec la société ECOGOM pour une durée d'un an reconductible tacitement 3 fois pour une durée maximale de 4 ans pour un montant minimum par période de 15 000 € HT et un montant maximum par période de 80 000 € HT.</i> |
| 06/01/2020 | <i>Décision portant conclusion d'un marché public avec la société URBANIS pour le «Suivi-animation de l'Opération programmée d'amélioration de l'Habitat et de renouvellement Urbain OPAH-RU 2020-2025» avec un 1^{er} poste «Suivi animation de l'Opération OPAH-RU» qui est forfaitaire et un 2^{ème} poste «Accompagnement MOUS – Evaluation Sociale – Diagnostics» à bons de commande, ce 2^{ème} poste est conclu pour une première période de 3 ans avec un montant minimum de 60 000 € HT et un montant maximum de 300 000 € HT, puis chacune des 2 périodes suivantes pour un montant minimum de 30 000 € HT et un montant maximum de 100 000 € HT. La durée du marché est de 3 ans reconductible de manière tacite 2 fois pour une période d'1 an, soit une durée maximale de 5 ans.</i> |
| 06/01/2020 | <i>Décision portant conclusion d'un marché public pour l'entretien ménager des toilettes publiques de la Ville d'Avignon de 2020 à 2023 avec : La société BLEUE COMME UNE ORANGE lot n°1 « Entretien ménager de toilettes et sanisettes publiques de la Ville d'Avignon » passé pour une 1^{ère} période d'un an reconductible tacitement 3 fois pour une durée maximale de 4 ans pour un montant minimum de 30 000 € HT et un montant maximum de 90 000 € HT. La société EXCELLENCE PROPLETE lot n°2 « Prestations d'entretien et d'accueil des sanitaires publics e la place de l'Horloge » passé pour une 1^{ère} période d'un an reconductible tacitement 3 fois pour une durée maximale de 4 ans pour un montant forfaitaire annuel de 79 774.88 € HT.</i> |
| 16/01/2020 | <i>Décision portant conclusion d'un marché public pour la mise en œuvre des travaux d'éclairage public, stades et mises en lumière avec : - La société SNC INEO PROVENCE & COTE D'AZUR lot n°1 «Travaux d'éclairage public et stades» pour un montant annuel minimum de 60 000 € HT et un montant annuel maximum de 700 000 € HT. - La société SNC INEO PROVENCE & COTE D'AZUR lot n°2 «Travaux de mise en lumière» pour un montant annuel minimum de 10 000 € HT et un montant annuel maximum de 300 000 € HT. Ces marchés sont passés pour une période d'un an renouvelable tacitement 3 fois, pour une durée totale de 4 ans.</i> |

| | |
|------------|--|
| 12/02/2020 | <p>Décision portant conclusion avec la Sté KONICA MINOLTA d'un marché public pour «L'acquisition – Maintenance de matériels et logiciels de reprographie – Fourniture de consommables et prestations associées» - Accord cadre à bons de commande d'un montant minimum de 200.000 euros H.T. et d'un montant maximum de 700.000 euros H.T. sur une période de 5 ans.</p> |
| 01/03/2020 | <p>Décision portant conclusion d'un marché public de fourniture de végétaux et matériel horticole 2020/2023 – Lot N°1 : Sté SOUFFLET VIGNE «Semences de gazons – prairies fleuries et gazons pré-cultivés» - Le montant minimum par période d'un an est de 2.000 euros H.T. et le montant maximum par période d'un an est de 18.000 euros H.T. - Lot N°2 : Sté GRAINES VOLTZ «Semences de jeunes plants d'annuelles – Bisanuelles et vivaces» Le montant minimum par période d'un an est de 3.000 euros H.T. et le montant maximum par période d'un an est de 20.000 euros H.T. - Lot N°3 : Sté SCEA FANFELLE-GAUSSENS «Plants finis d'annuelles/bisanuelles et vivaces» - Le montant minimum par période d'un an est de 2.000 euros H.T. et le montant maximum par période d'un an est de 2.000 euros H.T. - Lot N°4 : PEPINIERE JACQUET «Plans d'arbres et arbustes feuillus et conifère» - Le montant minimum par période d'un an est de 1.000 euros H.T. et le montant maximum par période d'un an est de 15.000 euros H.T. - Lot N°5 : PEPINIERE JACQUET «Jeunes plants d'arbres et d'arbustes – Feuillus et conifères en godet» - Le montant minimum par période d'un an est de 2.000 euros H.T. – Le montant maximum par période d'un an est de 15.000 euros H.T. - Lot N°6 : Ste Ernest TURC PRODUCTIONS «Bulbes et rhizomes» - Le montant minimum par période d'un an est de 2.000 euros H.T. – Le montant maximum par période d'un an est de 10.000 euros H.T. - Lot N°7 : «Plantes vertes et fleuries dites d'intérieur – Jeunes plants et plantes vertes dites d'intérieur» ce lot est infructueux en l'absence d'offre (La procédure est déclarée sans suite) - Lot N°8 : Sté ABIES DECOR «Fourniture de sapins de Noël coupés» - Le montant minimum par période est de 3.000 euros H.T. et le montant maximum par période d'un an est de 18.000 euros H.T. - Lot N°9 : Sté PERRET «Matériels et accessoires horticoles» - Le montant minimum par période d'un an est de 2.000 euros H.T. – Le montant maximum par période d'un an est de 10.000 euros H.T. – Accord cadre à bons de commandes passé pour une durée d'un an reconductible tacitement 3 fois par période d'un an.</p> |
| 05/03/2020 | <p>Décision portant conclusion avec la Sté SA KONE d'un marché public de travaux de mise aux normes des établissements recevant du public de la Ville d'Avignon «Mise aux normes et création d'ascenseurs» - Marché ordinaire pour un montant de 222.850,00 euros H.T. et d'une durée de 24 mois – Le délai d'exécution est fixé à 12 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux.</p> |
| 05/03/2020 | <p>Service acheteur : Direction des Achats et des Magasins Objet du marché ou de l'avenant : Lavage et entretien de</p> |

| | |
|------------|--|
| | <p>vêtements professionnels et linges avec prestations associées (2020-2023) N° d'affaire : 19S0088 Nom et adresse du Titulaire : ESAT / AVPH La Roumanière 1860 avenue de la Folie BP 50042 84005 AVIGNON Cedex 01 Durée du marché : 4 ans Montant : 220 000,00 € HT</p> |
| 05/03/2020 | <p>Décision portant conclusion d'un marché public pour la maintenance des engins de voirie, d'entretien de voirie et de travaux publics 2020-2023 avec : Lot n°1 « Maintenance d'engins de voirie et d'entretien voirie » : - La société BIGBENNE ENVIRONNEMENT SAS (titulaire1) pour un montant minimum de 20 000 € HT et un montant maximum de 150 000 € HT (montant du DQE : 43 465.39 € HT). - La SAS BRO MERIDIONALE DE VOIRIE (titulaire 2) pour un montant minimum de 20 000 € HT et un montant maximum de 150 000 € HT (montant du DQE : 33 841.58 € HT). Lot n°2 « Maintenance d'engins de travaux publics » la SARL LC AGRI pour un montant minimum de 12 000 € HT et un montant maximum de 100 000 € HT (montant du DQE : 19 364.11 € HT). Ces accords-cadres sont passés pour une première période d'1 an reconductible tacitement 3 fois pour une durée maximale de 4 ans.</p> |
| 04/03/2020 | <p>Décision portant conclusion d'un marché public pour le dispositif prévisionnel de secours à personnes durant la période du Festival 2020-2023 avec la FED SECOURISTES FRANÇAIS CROIX BLANCHE pour un montant minimum par période de 60 000 € HT et un montant maximum par période de 100 000 € HT passé pour une période d'1 an reconductible tacitement 3 fois, soit une durée maximale de 4 ans.</p> |
| 06/03/2020 | <p>Décision portant conclusion d'un marché public pour l'acquisition de produits et matériels d'entretien spécifiques à la restauration avec la société ETS IGUAL pour un montant annuel minimum de 15 000 € HT et un montant annuel maximum de 60 000 € HT passé pour une période d'1 an renouvelable tacitement 3 fois, soit une durée totale de 4 ans.</p> |
| 12/03/2020 | <p>Décision portant conclusion d'un marché public pour des travaux de réhabilitation du Centre Social & Culturel de la Rocade – Lot N°5 avec la Sté MASFER «Serrurerie-Pergola» pour un montant de 134.615,50 euros H.T. – Lot N°7 avec la Sté SILVANO «Menuiseries intérieures» pour un montant de 82.848,00 euros H.T. – Lot N°13 avec la Sté TPK «VRD – Espaces Verts» pour un montant de 110.877,15 euros H.T. – Le délai d'exécution des prestations est fixé à 9 mois à compter de l'ordre de service de démarrage.</p> |
| 22/04/2020 | <p>Service : Commande Publique Date de signature : 22 avril 2020 Objet : Groupement de commandes Ville Grand Avignon – Achat de masques N° d'affaire : sans objet</p> |

| | |
|--|--|
| | Nom et adresse du titulaire : GEDIVEPRO 127 rue Jules Bournet 03100 MONTLUCON – CORNU 2 avenue Fontcouverte 84000 AVIGNON Montant : 680 400 € |
|--|--|

4) **Procédure de marchés au-delà de 5 350 000 € :**

5) **Avenants aux marchés**

| Date de la décision | Résumé de la décision |
|---------------------|--|
| 23/10/2019 | <i>Décision portant conclusion d'un avenant N°1 avec la Ste PACA ASCENSEURS SERVICES SAS ayant pour objet la modification du contrat initial pour intégrer la maintenance de deux monte-charge et d'un ascenseur aux Halles dans le cadre de la reprise en régie par la Ville de la gestion des Halles de la place Pie au 1^{er} mars 2019 sans incidence financière sur l'accord cadre seul le montant forfaitaire des visites augmentant de 3.020,00 euros H.T..</i> |
| 12/11/2019 | <i>Décision portant conclusion avec la Sté Daniel FANZUTTI/CALDER Ingénierie/ETE/EIBAT d'un avenant n°2 ayant pour objet l'arrêt du forfait de rémunération de maîtrise d'œuvre du marché suite à une nouvelle estimation du coût des travaux au niveau de la phase PRO liée à une évolution du programme – Le montant initial du marché était de 537 178,00 euros H.T. – Le montant du marché après l'avenant n°1 a été porté à 562 178,00 euros H.T. – Le montant du marché après l'avenant n°2 est porté à 712 691,86 euros H.T..</i> |
| 28/10/2019 | <i>Décision portant conclusion avec la Sté SCOP ECOSTUDIO d'un avenant n°2 ayant pour objet la prorogation de la maîtrise d'œuvre pour mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public jusqu'à la fin du délai de garantie de parfait achèvement des travaux qui suivront les études de maîtrise d'œuvre – Cette prorogation résulte d'une part de difficultés rencontrées au cours des travaux et d'autre part des très nombreux sites à traiter – Cette dernière ne présente pas d'incidence financière sur le marché.</i> |
| 22/11/2019 | <i>Décision portant conclusion avec le groupement conjoint COLAS MIDI-MEDITERRANEE/AGILIS d'un avenant N°1 ayant pour objet la modification de la répartition financière entre le mandataire et son cotraitant – Entreprise COLAS MEDITERRANEE (mandataire) de 79,87 % soit 207 616,00 euros H.T. à 30 % soit 77 985,00 euros H.T. et pour l'entreprise AGILIS (cotraitant) de 20,13 % soit 52 333,00 euros H.T. à 70 % soit 181 964,00 euros H.T..</i> |

| | |
|------------|---|
| 12/11/2019 | <p>Décision portant conclusion d'un avenant n°1 d'un montant de 4 191.76 € HT au marché de travaux de rénovation et d'extension de l'école élémentaire La Trillade – Lot n°2 « Couverture bac acier » avec la Société BOURGEOIS Agence Méditerranée ayant pour objet la réalisation de travaux modificatifs suite à des contraintes et aléas techniques apparus au cours des travaux portant le nouveau montant du marché à 54 079.48 € HT (Montant initial : 49 887.72 € HT).</p> |
| 12/11/2019 | <p>Décision portant conclusion d'un avenant n°2 d'un montant de 3 305 € HT au marché de travaux de rénovation et d'extension de l'école élémentaire La Trillade – Lot n°11 «Electricité» avec la Société PPS ELECTRICITE ayant pour objet la réalisation de travaux modificatifs suite à des contraintes et aléas techniques apparus au cours des travaux portant le nouveau montant du marché à 24 803 € HT (Montant initial : 20 498 € HT/Montant après avenant n°1 : 21 498 € HT).</p> |
| 28/11/2019 | <p>Service acheteur : Direction des Bâtiments communaux Objet de l'avenant n°1 : Mission de contrôle technique pour la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public de la Ville pour la période de l'Ad'ap 2017-2018 Objet de l'avenant 1 : Prise en compte du changement du SIRET et de l'adresse de la société attributaire du marché n°17AA003 Ancien attributaire : DEKRA INDUSTRIAL SAS - Agence Provence Alpes Côte d'Azur - Ancienne Tannerie - 264 avenue Sainte Catherine 84140 MONTFAVET (Siret n°433 250 834 00580) Nouvel attributaire : DEKRA INDUSTRIAL SAS - Agence Provence Alpes Côte d'Azur - 1914 route d'Avignon - 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE (Siret n°433 250 834 01661) N° d'affaire : 16S0014 Nom et adresse du Titulaire : DEKRA INDUSTRIAL SAS, Agence Provence Alpes Côte d'Azur, 1914 route d'Avignon, 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE Montant de l'avenant : 6 180.00 € HT Le montant du marché est modifié : Montant initial du marché public : 12 400.00 € HT- Montant après avenant 1 du marché public : 18 580.00 € HT</p> |
| 28/11/2019 | <p>Décision portant conclusion d'un avenant n°1 avec la société ADREXO au marché de distribution de la revue municipale, de documents événementiels et street marketing 2018-2021, lot n°1 « Distribution de la Revue municipale en boîtes aux lettres et mise au dépôt » ayant pour objet la prise en compte de 2 nouvelles zones de distributions des journaux qui a pour conséquence l'augmentation du tirage de ces derniers. Le présent avenant n'a aucune incidence financière, les montants minimum et maximum restent inchangés.</p> |
| 12/12/2019 | <p>Décision portant conclusion d'un avenant n°1, sans incidence financière, au marché de location et maintenance de presses numériques pour le service Reprographie de la Ville d'Avignon avec la société XEROX ayant pour objet la prorogation de la durée du marché jusqu'au 31 mars 2020.</p> |

| | |
|------------|--|
| 16/12/2019 | Décision portant conclusion avec la Sté MENUISERIE MASSIRE SARL d'un avenant n°1 d'un montant de 1.200 euros H.T. ayant pour objet la fourniture et pose de 2 châssis bois pare flamme ½ entre les nouvelles classes et le dégagement suite à la demande du bureau de contrôle APAVE pour satisfaire les obligations réglementaires de sécurité incendie – Le montant initial du marché est de 25.735 euros H.T. – Le montant total du marché après l'avenant n°1 est porté à 26.935 euros H.T.. |
| 16/12/2019 | Décision portant conclusion avec le groupement conjoint SCOP ECOSTUDIO (mandataire) BET VIAL/ALD INGENIERIE d'un avenant n°1 ayant pour objet l'arrêt du forfait de rémunération de maîtrise d'œuvre du marché – L'enveloppe financière dédiée aux travaux ayant augmenté, le taux de rémunération forfaitaire passe à 6,016 % ce qui entraîne un nouveau forfait de rémunération de 218.775,35 euros H.T. soit une augmentation de 5.015,35 euros H.T. (2,35 %). |
| 16/12/2019 | Décision portant conclusion avec la Sté PPS d'un avenant n°1 d'un montant de 1.627,00 euros H.T. ayant pour objet la réalisation de travaux modificatifs suite à des contraintes et aléas techniques apparus en cours de travaux – Le montant total initial du marché est de 15.061,00 euros H.T. – Le montant total du marché après l'avenant N°1 est porté à 16.688,00 euros H.T.. |
| 16/12/2019 | Décision portant conclusion avec la Sté SPIE BATIGNOLLES SUD EST d'un avenant n°1 d'un montant de 27.927,69 euros H.T. ayant pour objet la réalisation de travaux modificatifs suite à des contraintes et aléas techniques apparus en cours de travaux – Le montant total initial du marché est de 329.997,11 euros H.T. – Le montant total du marché après l'avenant n°1 est porté à 357.924,80 euros H.T.. |
| 10/12/2019 | Décision portant conclusion d'un avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre de projets d'aménagement de l'espace public, au marché subséquent 3 « Maîtrise d'œuvre pour le quartier de la Barbière – requalification des espaces publics » lot n°2 et marché subséquent 4 « Maîtrise d'œuvre pour la requalification de l'Avenue du Moulin Notre Dame » lot n°2, ayant pour objet le transfert de l'ensemble des marchés détenus auparavant par la société CITTA au profit de la société CITTA URBANISME & PAYSAGE. |
| 17/12/2019 | Décision portant conclusion avec la Sté DROME AGREGATS d'un avenant N°1 ayant pour objet le marché relatif au réaménagement de l'axe CARNOT/CARRETERIE de la Porte Saint-Lazare ; de la liaison porte Saint Lazare/Parking des Italiens et de la Porte Limbert – Lot N°4 «Fourniture et mise en œuvre de pierre» - Le présent avenant a pour objet la contractualisation des prix nouveaux notifiés à titre provisoire à l'entreprise par Ordre de Service – PN1/PN2/PN3/PN4 et PN5 ont été notifiés à l'entreprise par OS n°1 en date du 13 mai 2019 – PN6 a été notifié à l'entreprise par OS n°3 en date du 17 mai 2019 – PN2.1.4 a été notifié à l'entreprise par OS n°4 en date du 19 novembre 2019. |

| | |
|------------|--|
| 17/12/2019 | Décision portant conclusion avec le groupement conjoint SAFRAN Conceptions Urbaines (mandataire solidaire)/INTERVIA ETUDES/TRAFALGARE d'un avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement cyclable et paysager de la contre-allée nord de la Rocade Charles DE GAULLE – Le présent avenant a pour objet de fixer le coût prévisionnel des travaux de la tranche ferme à 1.149.377,72 euros H.T. ; Le forfait de rémunération définitif du MOE pour la tranche ferme à 112.753,95 euros H.T. ; Le Coût Initial des Travaux (C.I.T.) que le maître d'œuvre s'engage à respecter pour la tranche ferme à 1.088.888,43 euros H.T.. |
| 20/12/2019 | Décision portant conclusion avec la Sté SPIE BATIGNOLLES SUD EST d'un avenant N°1 ayant pour objet le remplacement et la réalisation de nouvelles prestations suite à la modification des fondations intervenue après une étude – Le montant total initial du marché est de 295.000,00 euros H.T. – Le montant de l'avenant n°1 est de 6.125,32 euros H.T. – Le montant total du marché après l'avenant N°1 passe à 301.125,32 euros H.T.. |
| 20/12/2019 | Décision portant conclusion avec la Sté MASFER SARL d'un avenant N°1 ayant pour objet le remplacement de menuiseries en bois par des menuiseries en PVC et la suppression de films solaires initialement prévus – L'avenant n'a aucune incidence financière sur le montant du marché. |
| 29/12/2019 | Décision portant conclusion d'un avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de l'axe Carnot/Carreterie, de la porte Saint Lazare, de la liaison porte Saint Lazare-parking des Italiens et de la porte Limbert avec la groupement SAFRAN Conceptions Urbaines / INTERVIA ETUDES / TRAFALGARE ayant pour objet de modifier les tranches optionnelles 1,2 et 3 ainsi que le périmètre géographique de la tranche optionnelle 6, ramenant le montant total du marché de 295 853.32 € HT à 289 356.98 € HT, soit une moins-value de 6 496.34 € HT. |
| 20/12/2019 | Décision portant conclusion d'un avenant n°1 au marché d'achat de livres non scolaires 2019-2022 lot n°1 « Livres pour adultes » et lot n°4 « bandes dessinées » avec la société GROUPE SAURAMPS ayant pour objet la transmission universelle du patrimoine de la société SAURAMPS COMEDIE à la société GROUPE SAURAMPS qui devient de fait le nouveau titulaire. |
| 06/01/2020 | Décision portant conclusion d'avenants au marché relatif à l'exploitation des installations de chauffage, de climatisation et de traitement de l'air de la Ville d'Avignon avec : La société GDF SUEZ ENERGIES au lot n°2 « Bâtiments scolaires » un avenant n°5 ayant pour objet la prise en compte de la révision des redevances réalisée selon l'évolution des tarifs de contrat gaz dérégulé, le regroupement et l'intégration de nouveaux sites pour un montant de 986.52 € HT. La société SOMEGEC 3 lot n°3 « Bâtiments sportifs » un avenant n°4 ayant pour objet la prise en compte de la révision de la redevance sur 5 sites pour un montant de 8 202.27 € HT |

| | |
|-------------------|--|
| | et un avenant n°5 ayant pour objet la prise en charge des nouveaux équipements du stade nautique d'Avignon pour un montant annuel de 56 295.45 € HT, soit 159 316.12 € HT sur la durée restante du marché. |
| 20/01/2020 | Décision portant conclusion d'un avenant n°1 au lot n°1 «Prestations d'insertion sur le quartier Monclar» au marché de prestations d'insertion professionnelle au travers de prestations d'entretien de la voirie et des espaces verts dans certains quartiers de la Ville d'Avignon 2019-2023 avec la société RQGA ayant pour objet une modification du périmètre d'intervention pour un montant de 8 449.94 € HT, ramenant le nouveau montant total du marché à 311 668.48 € HT (montant initial 303 218.54 € HT). |
| 20/01/2020 | Décision portant conclusion d'un avenant n°1 au lot n°3 « Prestations d'insertion sur le quartier Les Sources, Croix des Oiseaux » au marché de prestations d'insertion professionnelle au travers de prestations d'entretien de la voirie et des espaces verts dans certains quartiers de la Ville d'Avignon 2019-2023 avec la société RQGA ayant pour objet la réduction du périmètre d'intervention. L'avenant apportant une moins-value de 8 449.94 € HT au montant initial (112 129.50 € HT), le nouveau montant total du marché est de 103 679.56 € HT. |
| 21/01/2020 | Décision portant conclusion d'un avenant n°1 au marché d'aménagement mobilier de l'espace Parkour de la Halle urbaine du Gymnase Génicoud passé avec la société PRISME EVENTS ayant pour objet la suppression de la prestation tablettes amovibles qui entraîne une moins-value de 2 200 € et l'amélioration des modules barrières tubulaires et potences d'accroche modulaires qui entraîne une plus-value de 2 200 €. |
| 17/01/2020 | Décision portant conclusion d'un avenant n°1 au marché de travaux de câblages courants forts et faibles, voix-données-images de 11 groupes scolaires de la Ville d'Avignon lot n°3 «travaux de câblage de 3 écoles : Bouquerie et Ortolans-Arrousaire-Clos de la Murette» avec la société UNISELEC ayant pour objet la suppression de la réalisation du site les Ortolans, qui entraîne une moins-value de 7 463.51 € HT, et la modification des travaux sur le site Bouquerie, qui entraîne une plus-value de 2 633.19 € HT. Le nouveau montant total du marché est porté à 68 117.78 € HT (montant initial 72 948.10 € HT). |
| 11/02/2020 | Décision portant conclusion d'un avenant N°1 au marché de «Travaux pour le réaménagement de l'axe Carnot/Carreterie – Porte Saint Lazare – Liaison Porte Saint Lazare – Parking des Italiens et de la Porte Limbert» - Lot N°3 «Aménagement paysager» ayant pour objet la contractualisation des prix nouveaux notifiés à titre provisoire par ordre de service et l'augmentation du montant maximum de l'accord-cadre initialement de 25.000 euros H.T. porté à 36.250 euros H.T.. |
| 11/02/2020 | Décision portant conclusion d'un avenant N°1 au marché de «Travaux pour le réaménagement de l'axe Carnot/Carreterie – Porte Saint Lazare – Liaison Porte Saint Lazare – Parking des Italiens et de la Porte Limbert» - Lot N°2 «Réseaux secs et |

| | |
|-------------------|--|
| | contrôle d'accès» et ayant pour objet la contractualisation des prix nouveaux notifiés à titre provisoire par ordre de service et l'augmentation du montant maximum de l'accord-cadre initialement de 600.000 euros H.T. porté à 800.000 euros H.T.. |
| 11/02/2020 | Décision portant conclusion d'un avenant N°1 au marché de «Travaux pour le réaménagement de l'axe Carnot/Carreterie – Porte Saint Lazare – Liaison Porte Saint Lazare – Parking des Italiens et de la Porte Limbert» - Lot N°1 «Terrassement – Réseaux humides – Revêtements béton» et ayant pour objet la contractualisation des prix nouveaux notifiés à titre provisoire par ordre de service et l'augmentation du montant maximum de l'accord-cadre initialement de 1.800.000 euros H.T. porté à 2.350.000 euros H.T.. |
| 12/02/2020 | Décision portant conclusion avec la Sté GINGER CEBTP d'un avenant n°1 au marché MA 2018-008 marché de reconnaissance géotechniques et réalisation de diagnostics plomb – amiante et HAP dans le cadre du réaménagement des rues Carnot/Carreterie – Le réaménagement de la porte Saint Lazare – Le réaménagement de la liaison entre le parking des Italiens et la porte Saint Lazare et le réaménagement de la porte Limbert ayant pour objet la contractualisation des prix nouveaux et sans incidence financière sur le montant du marché. |
| 12/02/2020 | Décision portant conclusion avec la Sté VERIP & ETANCHEITE d'un avenant n°1 ayant pour objet des travaux modificatifs relatifs à des aléas de chantier et à plusieurs demandes du service instructeur des demandes de permis de construire et du maître d'œuvre – Le montant total initial du marché est de 286.433,36 euros H.T. – Le montant de l'avenant n°1 est de 40.305,42 euros H.T. – Le montant total du marché est porté à 326.738,78 euros H.T.. |
| 12/02/2020 | Décision portant conclusion avec la Ste SUD BATIMENT d'un avenant n°1 ayant pour objet des travaux modificatifs relatifs à des aléas de chantier et à plusieurs demandes de la maîtrise d'ouvrage du service instructeur des permis de construire et du maître d'œuvre – Le montant total initial du marché est de 1.645.000,00 euros H.T. – Le montant de l'avenant n°1 est de 122.014,94 euros H.T. – Le montant total du marché est porté à 1.767.014,94 euros H.T.. |
| 12/02/2020 | Décision portant conclusion avec la Ste ISO9 d'un avenant n°1 ayant pour objet d'une part des travaux supplémentaires qui ont pour objet de répondre à une demande des sapeurs-pompiers et à la mise en place d'une cloison coupe-feu 1 heure – Le montant total initial du marché est de 267.675,32 euros H.T. – Le montant total de l'avenant n°1 est de 16.664,00 euros H.T. – Le montant total du marché est porté à 284.339,32 euros H.T.. |
| 12/02/2020 | Décision portant conclusion avec la Sté BOUYGUES BATIMENT SUD EST Mandataire du groupement BOUYGUES BATIMENT SUD EST/ATLAS ARCHITECTES/Christelle JUSKIWIESKI/GREEN CONCEPT/KATENE/ACOUSTIC TECHNOLOGIE MIDI/EMOTECH d'un avenant n°4 ayant pour |

| | |
|------------|--|
| | <p>objet la prise en compte de l'évolution de la consistance des travaux et la clarification de l'offre du titulaire – Le montant initial du marché est de 13.499.000 euros H.T. – Le montant total du marché après les 3 premiers avenants est de 14.806.337,38 euros H.T. – Le montant total de l'avenant n°4 est de 324.230 euros H.T. – Le montant total du marché est porté à 15.130.567,28 euros H.T..</p> |
| 26/02/2020 | <p>Service acheteur : Direction de la Planification et du Développement Urbain Objet du marché ou de l'avenant : Avenant N°1 – Etude pré-opérationnelle d'aménagement du quartier de la gare de Montfavet N° d'affaire : 17S0036 Nom et adresse du Titulaire : Groupement GAUTIER + CONQUET/ INGETEC/ PROGRAMMES URBAINS - 76 Rue de Sèze - BP 6044 - 9411 Lyon cedex 6 Durée du marché : 24 Mois à compter de la notification du marché. Montant : Sans incidence financière sur le montant du marché.</p> |
| 03/03/2020 | <p>Décision portant conclusion avec la Sté BIANCIOTTO d'un avenant N°1 ayant pour objet des travaux supplémentaires ainsi que la location supplémentaire de bungalows en raison de l'augmentation de la durée du chantier (Travaux de rénovation de l'école élémentaire Louis GROS - Lot N°1 : Gros œuvre – démolition – désamiantage – bungalows) – Le montant initial du marché est de 470.000 euros H.T. – Le montant total de l'avenant N°1 est de 23.224,63 euros H.T. – Le nouveau montant total du marché est de 493.224,63 euros H.T..</p> |
| 03/03/2020 | <p>Décision portant conclusion avec la Sté TRIANGLE d'un avenant N°1 ayant pour objet des travaux supplémentaires d'étanchéité qui n'étaient pas prévus initialement (Travaux de rénovation de l'école élémentaire Louis GROS – Lot N°3 : Charpente – Isolation thermique par l'extérieur (I.T.E.) – Le montant total initial du marché est de 649.172,49 euros H.T. – Le montant total de l'avenant N°1 est de 6.890,73 euros H.T. – Le nouveau montant total du marché est de 656.063,22 euros H.T..</p> |
| 03/03/2020 | <p>Décision portant conclusion avec la Sté SUTTER d'un avenant N°1 ayant pour objet des travaux supplémentaires non prévus au CCTP (Travaux de rénovation de l'école élémentaire Louis GROS – Lot N°5 : Menuiseries extérieures – Désenfumage) - Le montant initial du marché est de 368.112,00 euros H.T. – Le montant total de l'avenant N°1 est de 2.061,00 euros H.T. – Le nouveau montant total du marché est de 370.173,00 euros H.T..</p> |
| 03/03/2020 | <p>Décision portant conclusion avec la Ste MASSIRE d'un avenant N°1 ayant pour objet des travaux supplémentaires suite à des demandes des pompiers et du maître d'ouvrage (Travaux de rénovation de l'école élémentaire Louis GROS – Lot N°7: Menuiseries extérieures – Mobilier) - Le montant total initial du marché est de 151.432,80 euros H.T. – Le montant</p> |

| | |
|-------------------|---|
| | total de l'avenant N°1 est de 5.320,00 euros H.T. – Le nouveau montant total du marché est de 156.752,80 euros. |
| 03/03/2020 | Décision portant conclusion avec la Sté MCN CONCEPT d'un avenant N°1 ayant pour objet des travaux supplémentaires (Travaux de rénovation de l'école élémentaire Louis GROS – Lot N°8 : Revêtements carrelage – Faiences) – Le montant initial du marché est de 35.559,50 euros H.T. – Le montant total de l'avenant N°1 est de 1.401,20 euros H.T. – Le nouveau montant total du marché est de 39.960,70 euros H.T.. |
| 03/03/2020 | Décision portant conclusion avec la Sté MCN CONCEPT d'un avenant N°1 ayant pour objet des travaux supplémentaires (Travaux de rénovation de l'école élémentaire Louis GROS – Lot N°9 : Peinture – Sols souples) – Le montant total initial du marché est de 138.454,50 euros H.T. – Le montant total de l'avenant N°1 est de 6.900,00 euros H.T. – Le nouveau montant total du marché est de 145.354,50 euros H.T.. |
| 03/03/2020 | Décision portant conclusion avec la Sté METAL FORME & TRADITION d'un avenant N°1 ayant pour objet des travaux supplémentaires suite à la demande du corps enseignant (Travaux de rénovation de l'école élémentaire Louis GROS – Lot N°10 : Serrurerie) – Le montant total initial du marché est de 155.019,00 euros H.T. – Le montant total de l'avenant N°1 est de 5.060,00 euros H.T. – Le nouveau montant total du marché est de 160.079,00 euros H.T.. |
| 03/03/2020 | Décision portant conclusion avec la Sté COLAS MIDI MEDITERRANEE d'un avenant N°1 ayant pour objet des travaux supplémentaires suite à des contraintes techniques (Travaux de rénovation de l'école élémentaire Louis GROS – Lot N°13 : Voirie - Réseaux divers VRD – Espaces verts) – Le montant total initial du marché est de 412.013,80 euros H.T. – Le montant total de l'avenant N°1 est de 19.986,00 euros H.T. – Le nouveau montant total du marché est de 431.999,80 euros H.T.. |
| 23/11/2018 | Service acheteur : Direction Programmation Aménagement Urbain Objet du marché ou de l'avenant : Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parvis du stade nautique – Plaine des sports – Avenant N°1 N° d'affaire : 16C0001 – Lot 2 MS1 Nom et adresse du Titulaire : SARL CEREG – Parc Scientifique Georges Bresse – Arche Bötti 2 – 115 Allée Norbert Wiener – 30035 Nîmes Cedex 1 Durée du marché : 16 mois Montant : 52 436,18 € HT |
| 02/04/2020 | Service acheteur : Service Energie Objet de l'avenant : Maintenance des portes et portails automatiques 2019-2021. N° d'affaire : 18S0057 Nom et adresse du Titulaire : SAS COPAS SYSTEMES – 700 RUE ANDRE MALRAUX – 07500 GUILHERAND GRANGES |

| | |
|-------------------|---|
| | Montant : 0 € HT |
| 15/04/2020 | <p>Service acheteur: Direction des bâtiments Date de signature de la décision: 15/04/2020 Objet du marché ou de l'avenant: Concours restreint sur esquisse de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un groupe scolaire sur la ZAC JOLY JEAN – PHASE 2 - Offres N° d'affaire : 19S0051 Nom et adresse du Titulaire : Groupement MATTHIEU HUSSER ARCHITECTURES / SARL FISCHMEISTER ARCHITECTURES / GETTEC BATIMENT SAS / SOLARES BAUEN / INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT / SCENE ACOUSTIQUE / ATELIER MARC FELIX / BE INGECOR – 1 Rue de Wasselonne – 67300 SCHILTIGHEM et Groupement OH!SOM architectes / INGEROP / DOMENE / Hervé Der Sahakian / Atelier Rouch / ECCI - Etude Concept Cuisine Ingénierie / Atelier 59 – 10 Rue Saint-Jacques – 13006 MARSEILLE Montant: Sans objet</p> |
| 02/02/2020 | <p>Service acheteur: Architecture et Bâtiments Date de signature: 31/05/2018 Objet du marché ou de l'avenant: Marché de maîtrise d'œuvre à bons de commandes 2018-2021 – Avenant n°1 N° d'affaire : 17S0076 Nom et adresse du Titulaire : SCOP ECOSTUDIO Mandataire du groupement conjoint SCOP ECOSTUDIO / ALD INGENIERIE / BET VIAL – 171 Chemin de Halage – 30300 BEAUCAIRE Montant HT par période de 2 ans: mini 80 000 € - maxi 300 000 €</p> |
| 20/04/2020 | <p>Service acheteur : Direction des Bâtiments Communaux Date de signature : 20 avril 2020 Objet de l'avenant n°2 « Rénovation et extension du gymnase Génicoud - Contrôle technique » : Lors de la passation du marché de contrôle technique, le montant des travaux était estimé à 3 775 000,00 € HT (coût programme). Le montant des travaux en fin d'exécution s'élève à 5 515 424,67 € HT soit une augmentation de plus de 46 %. De plus, la durée des travaux a été rallongée de plusieurs mois, entraînant une augmentation du nombre d'intervention du contrôleur technique. Le montant d'une prestation de contrôle technique étant étroitement lié au coût des travaux associés soit environ 0,4 % pour ce marché. Suite à cette augmentation du montant des travaux de 46 %, le marché 18AA001 doit être augmenté du même pourcentage. L'augmentation de 46% du marché 18AA001 équivaut à 6 717.00 € HT.</p> |

| | |
|--|---|
| | <p>A titre commercial, la société SOCOTEC propose une augmentation ramenée à 4 588.00 € HT (au lieu de 6 717 € HT calculés).</p> <p>Le présent avenant est passé conformément aux articles 139-2 et 140 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.</p> <p>N° d'affaire : 17S0072</p> <p>Nom et adresse du Titulaire : SOCOTEC CONSTRUCTION, 5 place des Frères Montgolfier, 78280 GUYANCOURT</p> <p>Montant de l'avenant :</p> <p>Taux de la TVA : 20 %</p> <p>Montant HT : 4 588.00 €</p> <p>Montant TTC : 5 505.60 €</p> <p>% d'écart introduit par l'avenant : 31.49 %</p> <p>Nouveau montant du marché public :</p> <p>Taux de la TVA : 20 %</p> <p>Montant HT : 19 158.00 €</p> <p>Montant TTC : 22 989.60 €</p> |
|--|---|

Au titre du 5^{ème} alinéa : décisions relatives à la conclusion et à la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans :

| Date de la décision | Résumé de la décision |
|----------------------------|---|
| 22/10/2019 | Décision portant mise à disposition au profit de M. et Mme Sacha BOLEMAN-EHN du logement compris dans l'ensemble immobilier situé à Avignon/Montfavet 3237 chemin de la Croix Rouge d'une superficie de 121 m² moyennant une redevance mensuelle de 500 euros à compter du 1^{er} août 2019 jusqu'au 31 décembre 2020. |
| 22/10/2019 | Décision portant mise à disposition à titre gracieux auprès de l'Association HABITAT ALTERNATIF SOCIAL (H.A.S.) des locaux situés 36 avenue Eisenhower à AVIGNON d'une superficie totale de 210 m² à compter du 10 septembre 2019 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction sans que la durée ne puisse excéder deux ans. |
| 30/10/2019 | Décision portant mise à disposition au profit de l'Association BUDO SPORTS LOISIRS des locaux situés Salle Henry LARDIN d'une superficie totale de 522 m² moyennant le paiement d'une participation financière forfaitaire aux charges de fonctionnement dont le montant annuel s'élève à 344 euros pour une durée de 6 ans. |
| 08/11/2019 | Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de l'Association YAPUCA d'une parcelle de terrain située dans le Parc COLETTE à Avignon d'une superficie d'environ 250 m² pour une durée d'un an renouvelable chaque année sans que la durée ne puisse excéder 6 ans. |
| 10/10/2019 | Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de l'Association CERPA (Centre de Recherche Philosophique Avignonnais) des locaux situés rue des Ortolans à Avignon |

| | |
|-------------------|---|
| | <i>d'une superficie de 269 m² à compter du 10 septembre 2019 jusqu'au 10 octobre 2019 inclus.</i> |
| 29/10/2019 | <i>Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de l'Association MOBIL'DOUCHE d'un local situé avenue Eisenhower d'une superficie de 10 m² renouvelable chaque année sans que la durée ne puisse excéder 6 ans.</i> |
| 22/10/2019 | <i>Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit des Associations : «Groupe Numismatique» - «Sté d'Etude des Sciences Naturelles de Vaucluse» - «Peinture d'Après» des salles du Musée REQUIEN afin d'y organiser des cours/conférences/séminaires/expositions et animations gratuites.</i> |
| 24/10/2019 | <i>Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de l'Association Académie du Jeudi de la Chapelle Saint Michel à Avignon afin d'y tenir une exposition du 10 au 26 avril 2020.</i> |
| | <i>Décision portant mise à disposition à titre gracieux auprès de l'Association Aventura Circus Family de la Salle d'Exposition de la Manutention rue des Escaliers Saint Anne à Avignon afin d'y tenir une exposition du 9 au 23 décembre 2019.</i> |
| 25/10/2019 | <i>Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de l'Association «Sté Française de l'Aquarelle» des 3 étages d'exposition situés au Cloître Saint Louis afin d'y tenir une exposition du 02 au 22/09/2020.</i> |
| 15/11/2019 | <i>Décision portant mise à disposition au profit de l'Association LA MAISON DES ANCIENS COMBATTANTS des locaux situés 12 rue Bonaparte Avignon d'une superficie de 433 m² moyennant le paiement d'une participation financière forfaitaire aux charges de fonctionnement dont le montant annuel s'élève à 2.016 euros – Cette attribution a pris ses effets à compter du 27 février 2019 pour une durée d'un an.</i> |
| 22/10/2019 | <i>Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de M. Mickael PIJOURT du 2^{ème} étage de l'espace d'exposition situé au Cloître Saint Louis afin d'y tenir une exposition du 11 au 26 décembre 2019.</i> |
| 24/10/2019 | <i>Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de l'Association «NEPAL AVIGNON» de la salle d'exposition de la Manutention située rue des Escaliers Saint Anne afin d'y tenir une exposition du 30 novembre au 1^{er} décembre 2019.</i> |
| 07/11/2029 | <i>Décision portant mise à disposition à titre gracieux auprès de M. David TRESMONTANT des salles d'expositions du 2^{ème} étage situées au Cloître Saint Louis afin d'y tenir une exposition du 06 au 20 février 2020.</i> |
| 16/10/2019 | <i>Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de l'Association LIRE et FAIRE LIRE des différentes bibliothèques de la Ville entre octobre 2019 et juin 2020 afin d'y tenir un cycle de lecture.</i> |
| 10/10/2019 | <i>Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de la Compagnie IL VA SANS DIRE des bibliothèques Pierre BOULLE et Champfleury afin d'y tenir un cycle de lecture</i> |

| | |
|-------------------|---|
| | <i>entre novembre 2019 et juin 2020.</i> |
| 10/10/2019 | <i>Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de M. Vibeke TOJNER de la bibliothèque CECCANO du 08 au 31 janvier 2020 afin d'y tenir une exposition intitulée DIALOGUE D'ENCRE/INK DIALOGUE.</i> |
| 23/11/2019 | <i>Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de Mme Mounira AYED de la Chapelle Saint Michel – Place des Corps Saints – afin d'y organiser une exposition du 06 au 23 mars 2020.</i> |
| 24/10/2019 | <i>Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de M. Bernard MOREL de la Chapelle Saint Michel – Place des Corps Saints – afin d'y tenir une exposition du 15 au 23 juillet 2020.</i> |
| 08/11/2019 | <i>Décision portant mise à disposition gracieuse à Mme Daï N'GUYEN le 2^{ème} étage de l'espace d'exposition situé au Cloître Saint Louis pour une exposition du 3 au 19 avril 2020.</i> |
| 25/10/2019 | <i>Décision portant mise à disposition gracieuse à l'association IMAGO la salle d'exposition de la Manutention pour une exposition du 27 mai au 16 juin 2020.</i> |
| 08/11/2019 | <i>Décision portant mise à disposition gracieuse à M. Jacques CHAZEL la salle d'exposition de la Manutention pour une exposition du 29 septembre au 16 octobre 2020.</i> |
| 12/11/2019 | <i>Décision portant mise à disposition gracieuse à M. Marcel BRACQ la Chapelle des Cordeliers pour son exposition du 10 au 22 avril 2020.</i> |
| 12/11/2019 | <i>Décision portant mise à disposition gracieuse à M. Philippe COUSIN l'Eglise des Cordeliers pour son exposition du 4 au 18 mai 2020.</i> |
| 13/11/2019 | <i>Décision portant mise à disposition gracieuse à l'association NAÏF PRODUCTION le rez-de-chaussée de l'espace d'exposition du Cloître Saint Louis pour l'organisation de ses répétitions du 26 novembre au 13 décembre 2019.</i> |
| 09/12/2019 | <i>Décision portant mise à disposition au profit de l'Association PING PONG CLUB AVIGNONNAIS des locaux situés au COSEC de Saint Chamand d'une superficie totale de 769 m² moyennant une participation financière forfaitaire aux charges de fonctionnement dont le montant annuel s'élève à 208 euros pour une durée de 6 ans.</i> |
| 08/11/2019 | <i>Décision portant mise à disposition gracieuse à M. Marc DOMINGUEZ de la salle d'exposition la Manutention pour une exposition du 18 juin et 5 juillet 2020.</i> |
| 08/11/2019 | <i>Décision portant mise à disposition gracieuse à M. François TARDY de la salle d'exposition de la Chapelle Saint Michel pour une exposition du 15 au 30 juin 2020.</i> |
| 08/11/2019 | <i>Décision portant mise à disposition gracieuse à l'association MAC'A des salles d'exposition situées au Cloître Saint Louis pour une exposition du 2 au 31 mars 2020.</i> |
| 07/11/2019 | <i>Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit du Centre Hospitalier de Montfavet le 1^{er} étage du Cloître Saint Louis afin d'y tenir une exposition du 04 au 27 février 2020.</i> |

| | |
|------------|---|
| 08/11/2019 | Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de M. Pascal SIDORKO de la salle d'exposition de la Chapelle Saint Michel afin d'y tenir une exposition du 28 avril au 12 mai 2020. |
| 11/12/2019 | Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de la FCPE 84 (Fédération des Conseils des Parents d'Elèves de Vaucluse) des locaux situés 7 Bld de la Fraternité à MONTFAVET d'une superficie de 144 m² à compter du 31/08/2019 renouvelable chaque année par tacite reconduction sans que la durée n'excède 6 ans. |
| 08/11/2019 | Décision portant mise à disposition au profit de l'Association PIGMENT ROUGE de la Salle d'exposition de la Chapelle Saint Michel située Place des Corps Saints afin d'y tenir une exposition du 25 mars au 08 avril 2020. |
| 24/12/2019 | Décision portant mise à disposition à l'association TENNIS CLUB DE MONTFAVET des locaux situés chemin de la Croix de Joannis à Montfavet depuis le 13 avril 2018 pour une durée de 6 ans moyennant une participation forfaitaire annuelle de 36.64 €. |
| 24/12/2019 | Décision portant mise à disposition à l'association LA DATCHA DES SANS LOGIS des locaux situés 42 rue Banasterie à Avignon depuis le 29 janvier 2019 pour une durée de 6 ans moyennant une participation forfaitaire annuelle de 832 €. |
| 20/12/2019 | Décision portant mise à disposition auprès de Mme Mallaury MAS le stand n°9 situé dans l'église des Célestins du 7 au 29 décembre 2019 pour le Salon des Santonniers moyennant une redevance de 250 €. |
| 20/12/2019 | Décision portant mise à disposition auprès de M. Jason GUILLAUME le stand n°10 situé dans l'église des Célestins du 7 au 29 décembre 2019 pour le Salon des Santonniers moyennant une redevance de 250 €. |
| 20/12/2019 | Décision portant mise à disposition auprès de Mme Isoline FONTANILLE le stand n°2 situé dans l'église des Célestins du 7 au 29 décembre 2019 pour le Salon des Santonniers moyennant une redevance de 250 €. |
| 20/12/2019 | Décision portant mise à disposition auprès de M. Frédéric LAMBERT le stand n°4 situé dans l'église des Célestins du 7 au 29 décembre 2019 pour le Salon des Santonniers moyennant une redevance de 300 €. |
| 20/12/2019 | Décision portant mise à disposition auprès de M. Robert GRISON le stand n°3 situé dans l'église des Célestins du 7 au 29 décembre 2019 pour le Salon des Santonniers moyennant une redevance de 500 €. |
| 20/12/2019 | Décision portant mise à disposition auprès de M. Stéphane CAMPANA le stand n°1 situé dans l'église des Célestins du 7 au 29 décembre 2019 pour le Salon des Santonniers moyennant une redevance de 500 €. |
| 20/12/2019 | Décision portant mise à disposition auprès de M. Pierre THOMAS le stand n°7 situé dans l'église des Célestins du 7 au 29 décembre 2019 pour le Salon des Santonniers moyennant une redevance de 250 €. |

| | |
|------------|---|
| 20/12/2019 | <i>Décision portant mise à disposition auprès de Mme Maryline BEYRIS le stand n°8 situé dans l'église des Célestins du 7 au 29 décembre 2019 pour le Salon des Santonniers moyennant une redevance de 250 €.</i> |
| 20/12/2019 | <i>Décision portant mise à disposition gracieuse auprès de Mme Jeanne GRIMAUD le stand n°6 situé dans l'église des Célestins du 7 au 29 décembre 2019 pour le Salon des Santonniers.</i> |
| 20/12/2019 | <i>Décision portant mise à disposition auprès de Mme Laura FLORIS le stand n°5 situé dans l'église des Célestins du 7 au 29 décembre 2019 pour le Salon des Santonniers moyennant une redevance de 250 €.</i> |
| 16/12/2019 | <i>Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit du C.C.A.S. d'Avignon des locaux situés à AVIGNON/MONTFAVET 6 rue des rêveuses d'une superficie de 84 m² pour une durée de 12 ans.</i> |
| 16/12/2019 | <i>Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de l'Association Communication-Ressources-Révélation-Autonomie (CRREA) d'un local d'une superficie de 50 m² situé au 1^{er} étage de l'ensemble immobilier sis à Avignon 36 avenue du Moulin Notre Dame pour une durée de 6 ans.</i> |
| 29/11/2019 | <i>Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de l'IMCA PROVENCE de l'Eglise des Cordeliers située rue des Teinturiers afin d'y tenir un atelier d'écriture du 06 au 08 mars 2020.</i> |
| 24/10/2019 | <i>Décision portant mise à disposition gracieuse à l'établissement scolaire Alphonse Tavan de la salle d'exposition de la Manutention pour une exposition du 23 mars au 4 avril 2020.</i> |
| 07/11/2019 | <i>Décision portant mise à disposition gracieuse à l'Association PARTAGE des salles d'expositions du rez-de-chaussée situées au Cloître Saint Louis pour une exposition du 30 janvier au 16 février 2020.</i> |
| 09/12/2019 | <i>Décision portant mise à disposition gracieuse à l'Association COMPLEMENT D'OBJET de l'Eglise des Cordeliers pour une exposition du 1^{er} au 23 juillet 2020.</i> |
| 07/11/2019 | <i>Décision portant mises à disposition gracieuse à l'Association J'ENVIE L'ART des salles d'expositions situées au Cloître Saint Louis pour une exposition du 7 au 28 janvier 2020.</i> |
| 23/10/2019 | <i>Décision portant mise à disposition gracieuse à l'Association Les Dauphins le 2^{ème} étage de l'espace d'exposition situé au Cloître Saint Louis pour une exposition du 22 avril au 10 mai 2020.</i> |
| 15/11/2019 | <i>Décision portant mise à disposition gracieuse à M. André MICHEL la salle d'exposition de la Chapelle Saint Michel pour une exposition du 15 mai au 2 juin 2020.</i> |
| 30/11/2019 | <i>Décision portant mise à disposition gracieuse à l'Association PRESENCES PALESTINIENNES la salle d'exposition la Manutention pour une exposition du 18 au 24 mai 2020.</i> |
| 19/12/2019 | <i>Décision portant mise à disposition gracieuse à l'Ecole Supérieure d'Art d'Avignon la salle d'exposition de la</i> |

| | |
|-------------------|---|
| | Chapelle Saint Michel pour une exposition du 17 au 19 janvier 2020. |
| 19/12/2019 | Décision portant mise à disposition gracieuse à l'Ecole Supérieure d'Art d'Avignon l'Eglise des Cordeliers pour une exposition du 17 au 19 janvier 2020. |
| 30/01/2020 | Décision portant mise à disposition au profit de la SARL P3 de 4 étals non numérotés sis 18 place Pie appartenant au Domaine Public de la Ville d'AVIGNON à compter du 1^{er} mars 2019 pour une durée de 6 ans moyennant le paiement d'une redevance mensuelle s'élevant à 382 euros H.T. soit un montant de 458,40 euros T.T.C. |
| 30/01/2020 | Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de l'Association Sté AVIGNONNAISE DE TIR des locaux situés au Centre Sportif Municipal de Courtine 199 Chemin des Vanniers d'une superficie totale de 610 m² à compter du 1^{er} août 2019 pour une durée de 6 ans. |
| 06/02/2020 | Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de l'Association PASSERELLE des locaux situés 59 avenue de la Synagogue d'une superficie totale de 557 m² à compter du 22 janvier 2019 puisque l'occupant est déjà en place pour une durée de 12 ans. |
| 10/02/2020 | Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de l'Académie des Arts de la Salle d'Exposition de la Manutention située rue des Escaliers Saint Anne afin d'y tenir une exposition du 14 au 30 avril 2020. |
| 27/01/2020 | Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de l'Ecole Maternelle Persil de la Chapelle Saint Michel afin d'y tenir une exposition du 03 au 11 juin 2020. |
| 10/02/2020 | Décision portant mise à disposition au profit de l'Association LA BOULE DES ALLEES des locaux situés au Boulodrome Ernest d'Ascanio 1 chemin de l'Ile Piot d'une superficie de 76 m² moyennant le paiement d'une participation financière forfaitaire aux charges de fonctionnement dont le montant annuel s'élève à 252 euros. |
| 06/02/2020 | Décision portant conclusion avec la SARL LIFE OF SPORT (exploitation d'une cafétéria et d'un snack d'été) d'un avenant n°1 se rapportant à l'article 4 «Conditions financières» à compter du 1^{er} janvier 2020 - La redevance est modifiée en ce sens : La mise à disposition est consentie et acceptée moyennant le paiement d'une redevance comportant une partie fixe forfaitaire s'élevant à 47.526 euros H.T./an soit 89 euros H.T./m² par an. |
| 06/02/2020 | Décision portant conclusion avec la SARL LIFE OF SPORT (exploitation d'une salle de sport et d'un espace bien-être SPA) d'un avenant n°1 se rapportant à l'article 4 «Conditions financières» - La redevance est modifiée en ce sens : La mise à disposition est consentie et acceptée moyennant le paiement d'une redevance comportant une partie fixe forfaitaire s'élevant à 10.413 euros H.T./an soit 89 euros H.T./m² par an. |
| 06/02/2020 | Décision portant mise à disposition au profit de l'association Fédération de Vaucluse du Mouvement contre le Racisme et |

| | |
|-------------------|--|
| | <i>pour l'Amitié entre les Peuples (M.R.A.P.) des locaux situés à Avignon 118 avenue Monclar d'une superficie de 86 m² moyennant le paiement d'une participation financière forfaitaire aux charges de fonctionnement dont le montant annuel s'élève à 688 euros pour une durée de 6 ans.</i> |
| 12/02/2020 | <i>Décision portant conclusion d'un avenant n°1 avec l'Association ASCL Centre Social d'Orel portant sur la modification de l'article 3 précisant qu'elle pourra disposer des locaux du Mill Club «Les 9 Peyres» pour les activités périscolaires de la Ville les mardis de 13h30 à 16h30 du 19 novembre 2019 au 7 avril 2020 inclus et uniquement durant les vacances scolaires – Disposition consentie à titre gracieux.</i> |
| 17/02/2020 | <i>Décision portant mise à disposition à titre gracieux par le Centre Hospitalier de Montfavet au profit de la Commune d'AVIGNON de 3 parcelles de terrain situées rue de la Grange d'Orel d'une superficie totale de 3.816 m² pour une durée de 6 ans.</i> |
| 13/02/2020 | <i>Décision portant mise à disposition au profit de Mmes Antoinette CORTES-FERNANDEZ et Thérèse CORTES d'une villa de type F4 située au Mas Saint Louis d'une superficie de 69 m² pour une durée d'un an renouvelable annuellement par tacite reconduction sans que la durée n'excède 5 ans et moyennant le paiement d'un loyer mensuel de 71,48 euros.</i> |
| 17/02/2020 | <i>Décision portant mise à disposition à titre gracieux auprès de l'Association Espace Social et Culturel de la CROIX des OISEAUX des locaux situés 28 avenue de la Croix des Oiseaux d'une superficie de 1.000 m² pour une durée de 1 an reconductible tacitement sans que la durée ne puisse excéder 6 ans.</i> |
| 21/02/2020 | <i>Décision portant mise à disposition au profit de l'Association CLUB DES NAGEURS SAUVETEURS D'AVIGNON (C.N.S.A.) des locaux situés au Stade Nautique d'Avignon d'une superficie de 10,30 m² à compter du 08/01/2020 moyennant une participation financière forfaitaire aux charges de fonctionnement dont le montant annuel s'élève à 82.40 euros.</i> |
| 28/02/2020 | <i>Décision portant mise à disposition au profit de l'Association CERCLE DES NAGEURS D'AVIGNON (C.N.A.) des locaux situés au Stade Nautique d'Avignon d'une superficie de 18,20 m² pour une durée de 6 ans moyennant le paiement d'une participation financière forfaitaire aux charges de fonctionnement dont le montant annuel s'élève à 145,60 euros.</i> |
| 06/12/2019 | <i>Décision portant mise à disposition à titre gracieux au profit de l'Etablissement Frédéric MISTRAL et de l'Association ANAMORPHOSE de la Salle d'exposition de l'espace Benoit XII afin d'y tenir une exposition du 6 au 9 mars 2020.</i> |
| 09/03/2020 | <i>Décision portant conclusion d'un avenant n°1 à la convention de mise à disposition des locaux situés à l'Hôtel de Caumont, l'Hôtel de Montfaucon et les réserves de la Collection Lambert à Saint Chamand au profit de l'Association Collection Lambert en Avignon ayant pour</i> |

| | |
|-------------------|--|
| | objet d'autoriser l'Association à intégrer dans les locaux de l'Hôtel de Caumont une mini-école à la mobilisation des jeunes élèves montrant des signes de décrochage scolaire. |
| 06/03/2020 | Décision portant mise à disposition au profit de la Société FINAMARS un local situé au centre artisanal de la Manutention destiné exclusivement à l'activité des métiers d'art de demain pour une durée de 9 ans à compter du 06/01/2020 et moyennant un loyer annuel de 19 200 €. |
| 02/03/2020 | Décision portant mise à disposition au profit de la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie (D.R.R.T.) du Péristyle de l'Hôtel de Ville/d'une partie de la Place de l'Horloge et du Musée Requien afin d'y organiser la manifestation «Fête de la Science» du 2 au 14 octobre 2020. |

Au titre du 6^{ème} alinéa : décision de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistres y afférentes ;

Au titre du 7^{ème} alinéa : décision de créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux :

| Date de la décision | Résumé de la décision |
|----------------------------|--|
| 25/10/2019 | Décision visant à instituer une régie de recettes auprès de la Ville d'AVIGNON destinée à l'encaissement des droits liés à la gestion du Stade Nautique installée au 13 avenue Pierre de COUBERTIN à AVIGNON. |
| 25/10/2019 | Décision abrogeant et remplaçant les décisions des : 22/08/06 – 18/03/2014 et 23/09/2019 instituant des sous-régies de recettes pour l'encaissement des produits perçus dans les piscines municipales par les dispositions suivantes : ces sous-régies sont installées dans les piscines Chevalier de Folard/Stuart MILL/Jean CLEMENT et REYNE. |
| 25/10/2019 | Décision abrogeant et remplaçant les décisions des 22/08/1006 – 13/03/2014 et 23/09/2019 instituant une régie de recettes pour l'encaissement des produits perçus dans les piscines municipales par les dispositions suivantes : il est institué une régie de recettes auprès de la Ville d'AVIGNON destinée à l'encaissement des produits perçus dans les piscines municipales installée au service des Sports 74, boulevard Jules FERRY à Avignon |
| 04/03/2020 | Décision portant modification de la décision du 25/04/18 instituant une régie de recettes pour l'encaissement des droits d'occupation du domaine public dus dans le cadre du marché à la Brocante de la Ville d'Avignon (changement adresse et périmètre recettes autorisées « changement adresse et périmètre recettes autorisées « régie Marché Brocante »). |

| | |
|-------------------|--|
| 04/03/2020 | Décision portant modification de la décision du 05/10/16 instituant une régie de recettes pour l'encaissement des droits de place, de stationnement et des redevance de voiries (changement adresse « régie Voirie Terrasse»). |
| 04/03/2020 | Décision portant modification des décisions du 19/12/06, 07/06/13 et 23/07/14 instituant une régie de recettes pour l'encaissement des droits de place de stationnement et des redevances des foires et marchés (changement adresse « régie Foires et Marchés »). |
| | |

Au titre du 8^{ème} alinéa : décisions de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières :

Au titre du 9^{ème} alinéa : décision d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges :

| Date de la décision | Résumé de la décision |
|----------------------------|---|
| 28/02/2020 | Décision portant acceptation de dons par la Ville d'AVIGNON dans le cadre d'une collecte d'archives et de témoignages sur les événements de mai 1968 à AVIGNON (Mai 68 et Festival 68) afin d'enrichir les fonds et de nourrir l'exposition temporaire qu'elles ont présentée à l'occasion du Cinquenaire (On refaisait le monde : souvenirs de 1968 à Avignon). |

Au titre du 10^{ème} alinéa : décisions d'aliéner de gré à gré des biens mobiliers jusqu'à 4 600 :€

Au titre du 11^{ème} alinéa : décisions de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts :

| Date de la décision | Résumé de la décision |
|----------------------------|---|
| 25/10/2019 | Décision visant à verser la somme de 151,12 euros à la SCP Philippe TOULOUSE et Christophe MAGNIER concernant l'affaire MOLIERE c/EL MASSOUAB. |

| | |
|-------------------|---|
| 05/11/2019 | <i>Décision visant à verser la somme de 1.000 euros à Me GONY MASSU concernant l'affaire CHIONIO-SABIN c/BANCTEL.</i> |
| 05/11/2019 | <i>Décision visant à verser la somme de 2.188,80 euros à la VPNG Avocats Associés concernant la consultation relative à l'Hôtel des Monnaies.</i> |
| 13/11/2019 | <i>Décision visant à verser la somme de 4 680 € à Me Emmanuel URIEN concernant une analyse sur le parc de stationnement Jean Jaurès.</i> |
| 13/11/2019 | <i>Décision visant à verser la somme de 546 € à Me Emmanuel URIEN concernant l'affaire VA c/ PNAS (conseil sur titre exécutoire).</i> |
| 18/11/2019 | <i>Décision visant à verser la somme de 1.000 euros à Me GONY MASSU concernant l'affaire BRUNEL-CHIONIO-SABIN-Ville d'Avignon c/BOUAITA.</i> |
| 21/11/2019 | <i>Décision visant à verser la somme de 63,30 euros à la SCP TARBOURIECH et Y.SIBUT BOURDE concernant l'affaire AUBERT-LEBRETON-V.A. c/DIDIER.</i> |
| 21/11/2019 | <i>Décision visant à verser la somme de 433 euros à MAILLOT Avocats & Associés concernant l'affaire c/KESSLER.</i> |
| 21/11/2019 | <i>Décision visant à verser la somme de 2.340 euros à Me Rolande PLACIDI dans le cadre d'une consultation en matière de communication préélectorale.</i> |
| 28/11/2019 | <i>Décision visant à verser la somme de 703.68 € à M. Fernando MARLETTA, Expert-judiciaire concernant l'affaire Ville d'Avignon/M. Jean-Claude MAFFIODO.</i> |
| 05/12/2019 | <i>Décision visant à verser la somme de 63,30 euros à SCP TARBOURIECH et SIBUT BOURDE concernant l'affaire CARON-MOLIERE-PROVVIDENZA c/CPAM de Vaucluse.</i> |
| 05/12/2019 | <i>Décision visant à verser la somme de 48 euros à Me GONY MASSU concernant l'affaire MOLIERE-Ville d'AVIGNON c/HELZAOUI.</i> |
| 13/12/2019 | <i>Décision visant à verser la somme de 365,04 euros à M. Fernando MARTELLA Expert judiciaire près la Cour d'Appel de Nîmes concernant l'affaire Ville d'AVIGNON c/Mme Françoise WERLEN.</i> |
| 13/12/2019 | <i>Décision visant à verser la somme de 1.000 euros à Me GONY-MASSU concernant l'affaire CARON-MOLIERE-PROVVIDENZA-Ville d'AVIGNON c/FERRER.</i> |
| 13/12/2019 | <i>Décision visant à verser la somme de 1.000 euros à Me GONY MASSU concernant l'affaire MOSCHETTI-Ville d'AVIGNON c/BARUK.</i> |

| | |
|------------|--|
| 13/12/2019 | <i>Décision visant à verser la somme de 1.000 euros à Me GONY MASSU concernant l'affaire GOUMARRE-Ville d'AVIGNON c/BOULAY.</i> |
| 20/12/2019 | <i>Décision visant à verser la somme de 1.000 euros à Me GONY MASSU concernant l'affaire AUBERT c/DUPONT.</i> |
| 08/01/2020 | <i>Décision visant à verser la somme de 858 € à Me Emmanuel URIEN concernant un refus de Protection Fonctionnelle.</i> |
| 08/01/2020 | <i>Décision visant à verser la somme de 312 € à Me Emmanuel URIEN concernant l'affaire VA c/ KHALIFA.</i> |
| 08/01/2020 | <i>Décision visant à verser la somme de 780 € à Me Emmanuel URIEN concernant l'affaire VA c/ M. FAURE.</i> |
| 08/01/2020 | <i>Décision visant à verser la somme de 1 872 € à Me Emmanuel URIEN concernant l'affaire VA c/ M. ABERGEL.</i> |
| 08/01/2020 | <i>Décision visant à verser la somme de 1.000 euros à Me Sabine GONY MASSU concernant l'affaire AUBERT-LEBRETON c/ DIDIER.</i> |
| 13/02/2020 | <i>Décision visant à verser la somme de 3.742,18 euros à Me Jean-Marc NOTARIANNI concernant l'affaire SAS PILOTIMMO c/Ville d'AVIGNON (Référé suspension).</i> |
| 13/02/2020 | <i>Décision visant à verser la somme de 600 euros à MAILLOT Avocats & Associés concernant l'affaire c/S. DIAN.</i> |
| 25/02/2020 | <i>Décision visant à verser la somme de 1.000 euros à Me GONY-MASSU concernant l'affaire CARON-CHAUMETTE-WEISSENBACHER c/MEDJELLEKH.</i> |
| 25/02/2020 | <i>Décision visant à verser la somme de 1.000 euros à Me GONY-MASSU concernant l'affaire FOEILLET c/PETIT.</i> |
| 25/02/2020 | <i>Décision visant à verser la somme de 1.000 euros à Me GONY MASSU concernant l'affaire GONZALEZ-MIOSSEC c/BEY.</i> |
| 25/02/2020 | <i>Décision visant à verser la somme de 1.000 euros à Me GONY-MASSU concernant l'affaire CONSTANTIN-DOMERGUE-VIEL TENEUX c/FUENTES.</i> |
| 25/02/2020 | <i>Décision visant à verser la somme de 1.000 euros à Me GONY-MASSU concernant l'affaire DELONCA-MIOSSEC-VIEL TENEUX c/SALARD.</i> |
| 25/02/2020 | <i>Décision visant à verser la somme de 1.000 euros à Me GONY-MASSU concernant l'affaire BRUNEL-CHIONIO-SABIN-Ville d'AVIGNON c/BEN NASER.</i> |

| | |
|------------|--|
| 25/02/2020 | Décision visant à verser la somme de 360 euros à Me Jean-Marc NOTARIANNI concernant l'affaire SAS PILOTIMMO c/Ville d'AVIGNON (Mémoire de désistement). |
| 28/02/2020 | Décision visant à verser la somme de 1.800 euros à MAILLOT Avocats & Associés concernant l'affaire c/C.A.S.L.. |
| 28/02/2020 | Décision visant à verser la somme de 1.000 euros à Me GONY MASSU concernant l'affaire GALGANI-MOLIERE c/BELHOUES. |
| 28/02/2020 | Décision visant à verser la somme de 7.200 euros à la SELARL Emile-Henri BISCARRAT au titre de la protection fonctionnelle de Mme Darida BELAÏDI. |

Au titre du 15^{ème} alinéa : décisions d'exercer au nom de la commune, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, sur le territoire municipal, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.213 de ce même code, sur toutes les parties du territoire situées à l'intérieur du périmètre déterminé et approuvé par délibérations du Conseil Municipal.

| Date de la décision | Résumé de la décision |
|---------------------|--|
| 24/02/2020 | Décision portant délégation au profit de l'EPF PACA du droit de préemption urbain sur les biens cadastrés section HN n°586-587-585-336-589-590 et 380 d'une superficie totale de 981 m² situés 47B chemin Moulin Notre Dame à AVIGNON composé d'un ensemble de garage bâtis et ayant fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner. |

Au titre du 16^{ème} alinéa : décisions d'agir par tout moyen de droit, y compris amiable et devant toute instance ou juridiction françaises, étrangères, européennes ou internationales, au nom de la Commune et d'intenter les actions en justice en défense, mais aussi en demande y compris le désistement, dans les intérêts de la Commune et, mais aussi notamment dans le cadre des obligations de protection de cette dernière envers ses élus et agents, y compris la constitution comme partie civile devant les instances et juridictions pénales :

| Date de la décision | Résumé de la décision |
|---------------------|---|
| 05/11/2019 | Décision visant à mandater le Cabinet de Me GONY MASSU afin de défendre les intérêts des agents de la Commune dans l'affaire ARISO-CARON c/PATRON. |

| | |
|------------|--|
| 05/11/2019 | <i>Décision visant à mandater le Cabinet de Me GONY MASSU afin de défendre les intérêts des agents de la Commune dans l'affaire GALGANI-MOLIERE c/BELHAOUES.</i> |
| 05/11/2019 | <i>Décision visant à mandater le Cabinet de Me GONY MASSU afin de défendre les intérêts de l'agent de la Commune dans l'affaire AUBERT c/DUPONT.</i> |
| 05/11/2019 | <i>Décision visant à mandater le Cabinet de Me GONY MASSU afin de défendre les intérêts des agents de la Commune dans l'affaire CARON-LEBRETON-WEISSENBACHER c/MERCADIER.</i> |
| 05/11/2019 | <i>Décision visant à mandater le Cabinet de Me GONY MASSU afin de défendre les intérêts de l'agent de la Commune dans l'affaire D'ASCANIO-GRELAUD c/DONASCIMENTO.</i> |
| 13/11/2019 | <i>Décision visant à défendre les intérêts de la Commune d'Avignon dans l'affaire SCI FONTAINE SAINT-MATHIEU devant le tribunal administratif de Nîmes.</i> |
| 13/11/2019 | <i>Décision visant à défendre les intérêts de la Commune d'Avignon dans l'affaire SAS PILOTIMMO IMMALLIANCE-SOUSPIROUS devant le tribunal administratif de Nîmes.</i> |
| 21/11/2019 | <i>Décision visant à mandater le Cabinet de Me Sabine GONY MASSU afin de défendre les intérêts des agents de la Commune dans l'affaire CHIONIO-SABIN c/ DRABLA (Protection fonctionnelle).</i> |
| 15/11/2019 | <i>Décision visant à mandater le Cabinet de Me Sabine GONY MASSU afin de défendre les intérêts de la Commune et de son agent dans l'affaire MOLIERE c/ HEZLAOUI (Protection fonctionnelle).</i> |
| 21/11/2019 | <i>Décision visant à mandater Me Jean-Marc MAILLOT afin de défendre les intérêts de la Commune dans l'affaire Mme Soumya DIAN devant le Tribunal Administratif de Nîmes (Contentieux administratif : Annulation/Personnel).</i> |
| 21/11/2019 | <i>Décision visant à défendre les intérêts de la Commune d'Avignon dans l'affaire M. Maxime LUSTREMANT devant le Tribunal Administratif de Nîmes (Contentieux administratif : Annulation/Titre exécutoire).</i> |
| 28/11/2019 | <i>Décision visant à mandater Me Caroline ALVAREZ afin de défendre les intérêts de la Commune d'Avignon dans l'affaire Société ORPHEO GROUP devant le tribunal Administratif de Nîmes (Contentieux administratif : marché public/indemnisation).</i> |

| | |
|------------|---|
| 28/11/2019 | <i>Décision visant à mandater Me Jean-Marc MAILLOT afin de défendre les intérêts de la Commune d'Avignon dans l'affaire Association Club Avignon Sports et Loisirs devant le Tribunal Administratif de Nîmes (Contentieux administratif : Annulation / Décision / Préjudice / Indemnisation).</i> |
| 28/11/2019 | <i>Décision visant à mandater Me Jean-Marc MAILLOT afin de défendre les intérêts de la Commune d'Avignon dans l'affaire SCI Fontaine Saint Mathieu devant le Tribunal Administratif de Nîmes (Contentieux administratif : Police / Arrêté de fermeture / Préjudice / Indemnisation).</i> |
| 03/12/2019 | <i>Décision visant à mandater Me Jean-Marc NOTARIANNI afin de défendre les intérêts de la Commune d'Avignon dans l'affaire SAS PILOTIMMO IMMALLIANCE-SOUSPIROUS devant le Tribunal Administratif de Nîmes (Contentieux administratif : Référé-suspension/Arrêté/Urbanisme).</i> |
| 03/12/2019 | <i>Décision visant à mandater le Cabinet de Me Sabine GONY MASSU afin de défendre les intérêts de la Commune et de son agent dans l'affaire MOSCHETTI c/ BARUK (protection fonctionnelle).</i> |
| 09/12/2019 | <i>Décision visant à mandater Me Jean-Marc NOTARIANNI afin de défendre les intérêts de la Commune d'AVIGNON dans l'affaire SAS PILOTIMMO IMMALLIANCE-SOUSPIROUS devant le Tribunal Administratif de Nîmes (Contentieux administratif : Annulation/Arrêté/Urbanisme).</i> |
| 09/12/2019 | <i>Décision visant à mandater Me Jean-Marc MAILLOT afin de défendre les intérêts de la Commune d'Avignon dans l'affaire Mme Christelle D'ANCONA devant le Tribunal Administratif de Nîmes (Contentieux administratif : Annulation/Personnel).</i> |
| 13/12/2019 | <i>Décision visant à mandater la Cabinet de Me GONY MASSU afin de défendre les intérêts de la Commune dans l'affaire CHIONIO-SABIN c/ DRABLA (protection fonctionnelle).</i> |
| 13/12/2019 | <i>Décision visant à mandater le Cabinet de Me GONY MASSU afin de défendre les intérêts de la Commune et de ses agents dans l'affaire AUBERT-LEBRETON c/ DIDIER (protection fonctionnelle).</i> |
| 13/12/2019 | <i>Décision visant à mandater le Cabinet de Me GONY MASSU afin de défendre les intérêts des agents de la Commune dans l'affaire CONSTANTIN-DOMERGUE-VIEL TENEUX c/ FUENTES (protection fonctionnelle – comparution de reconnaissance préalable).</i> |
| 13/12/2019 | <i>Décision visant à mandater le Cabinet de Me GONY MASSU afin de défendre les intérêts des agents de la Commune dans l'affaire CONSTANTIN-DOMERGUE-VIEL TENEUX c/ FUENTES (protection fonctionnelle – convocation par l'Officier de Police Judiciaire).</i> |

| | |
|------------|---|
| 17/12/2019 | <i>Décision visant à mandater Me Jean-Marc MAILLOT afin de défendre les intérêts de la Commune d'Avignon dans l'affaire SCI D2L devant le Tribunal Administratif de Nîmes (Contentieux administratif : Référé – Suspension – Arrêté – Péril).</i> |
| 17/12/2019 | <i>Décision visant à défendre les intérêts de la Commune dans l'affaire GUITTARD Frédéric devant le Tribunal Administratif de Nîmes (Contentieux administratif : Annulation/Arrêté/Urbanisme).</i> |
| 09/01/2020 | <i>Décision visant à mandater Me GONY MASSU afin de défendre les intérêts de l'agent de la Commune dans l'affaire AUBERT c/DUPONT (Protection fonctionnelle).</i> |
| 09/01/2020 | <i>Décision visant à mandater Me GONY MASSU afin de défendre les intérêts de la Commune et de son agent dans l'affaire MOSCHETTI c/BARUK (Protection fonctionnelle).</i> |
| 09/01/2020 | <i>Décision visant à mandater Me GONY MASSU afin de défendre les intérêts de la Commune dans l'affaire GALGANI-MOLIERE c/BELHAOUES (Protection fonctionnelle).</i> |
| 09/01/2020 | <i>Décision visant à mandater les intérêts des agents de la Commune dans l'affaire DELONCA-MIOSSEC-VIEL-TENEUX c/SALARD (Protection fonctionnelle).</i> |
| 09/01/2020 | <i>Décision visant à mandater Me Jean-Marc MAILLOT afin de défendre les intérêts de la Commune dans l'affaire SCI D2L devant le Tribunal Administratif de Nîmes (Contentieux administratif : Annulation/Arrêté/Péril).</i> |
| 23/01/2020 | <i>Décision visant à défendre les intérêts de la Commune d'AVIGNON dans l'affaire M. Emmanuel ROUIRE devant le Tribunal Administratif de Nîmes – (Contentieux administratif : Annulation/Personnel).</i> |
| 27/01/2020 | <i>Décision visant à mandater Me GONY MASSU afin de défendre les intérêts de l'agent de la Commune dans l'affaire D'ASCANIO-GRELAUD c/DONASCIMENTO - (Protection fonctionnelle).</i> |
| 27/01/2020 | <i>Décision visant à mandater Me GONY-MASSU afin de défendre les intérêts de l'agent de la Commune dans l'affaire CARON-CHAUMETTE-WEISSENBACHER c/MEDJELLEKH - (Protection fonctionnelle).</i> |
| 27/01/2020 | <i>Décision visant à mandater Me Thomas PIERSON afin de défendre les intérêts de la Commune d'Avignon dans l'affaire M. Denis THIL devant le Tribunal Judiciaire d'Avignon (Contentieux civil : Responsabilité/Indemnisation).</i> |

| | |
|------------|--|
| 27/01/2020 | <i>Décision visant à défendre les intérêts de la Commune dans l'affaire M. Sébastien PETIT devant le Tribunal Administratif de Nîmes (Contentieux administratif : Annulation/Permis de conduire/Urbanisme).</i> |
| 07/02/2020 | <i>Décision visant à mandater Me Jean-Luc MAILLOT (Cabinet MAILLOT Avocats & Associés – ERGAOMNES Avocat SELARL) afin de défendre les intérêts de la Commune d'AVIGNON concernant la protection fonctionnelle de M. Eric KESSLER devant la Cour Administrative de Nîmes ((Contentieux administratif : Annulation/Personnel).</i> |
| 07/02/2020 | <i>Décision visant à mandater Me Emmanuel URIEN afin de défendre les intérêts de la Commune d'AVIGNON dans l'affaire MM. Moussa MOHAMED et Pascal KHALIFA devant la Cour d'Appel de Nîmes (Contentieux pénal : Infraction/Responsabilité/Personnel).</i> |
| 13/02/2020 | <i>Décision visant à mandater le Cabinet de Me GONY MASSU afin de défendre les intérêts des agents de la Commune dans l'affaire DELONCA-MIOSSEC-VIEL-TENEUX c/SALARD (Protection fonctionnelle).</i> |
| 13/02/2020 | <i>Décision visant à mandater le Cabinet de Me GONY MASSU afin de défendre les intérêts des agents de la Commune dans l'affaire GONZALEZ-MIOSSEC c/BEY (Protection fonctionnelle).</i> |
| 13/02/2020 | <i>Décision visant à mandater le Cabinet de Me GONY MASSU afin de défendre les intérêts de la Commune et de ses agents dans l'affaire BRUNEL-CHIONIO-SABIN c/BEN NASER (Protection fonctionnelle).</i> |
| 13/02/2020 | <i>Décision visant à mandater le Cabinet de Me GONY MASSU afin de défendre les intérêts des agents de la Commune dans l'affaire CONSTANTIN-DOMERGUE-VEIL-TENEUX c/FUENTES (Protection fonctionnelle).</i> |
| 13/02/2020 | <i>Décision visant à mandater le Cabinet de Me GONY MASSU afin de défendre les intérêts de la Commune et de ses agents dans l'affaire AUBERT-LEBRETON c/DIDIER (Protection fonctionnelle).</i> |
| 24/02/2020 | <i>Décision visant à mandater le Cabinet GOUTAL – ALIBERT & Associés afin de défendre les intérêts de la Commune dans l'affaire Sté EFFIPARC SUD EST et INDIGO INFRA FRANCE devant le Tribunal Administratif de Nîmes (Contentieux administratif : Référé expertise/Responsabilité contractuelle/Indemnisation).</i> |
| 25/02/2020 | <i>Décision visant à mandater Me GONY MASSU afin de défendre les intérêts de la Commune et de ses agents dans l'affaire BRAJON-ISABEL-JEAN-SERRANO c/CLAVIER (Protection fonctionnelle).</i> |

| | |
|-------------------|--|
| 25/02/2020 | <i>Décision visant à mandater Me GONY MASSU afin de défendre les intérêts de la Commune et de ses agents dans l'affaire COUVE-MOTTIN c/BELKHANE (Protection fonctionnelle).</i> |
|-------------------|--|

Au titre du 18^{ème} alinéa, décisions de donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par l'établissement public foncier de Provence Alpes Côte d'Azur :

Au titre du 20^{ème} alinéa, décisions de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé de 20 M€ :